

Maisons-Alfort

le mag

Été 2022 #510



Un bel été à tous !

À LA UNE

.....
Elections législatives :
Michel Herbillon réélu député
P. 9

DANS VOS QUARTIERS

.....
Nos idées de sorties et d'activités
pour cet été
P. 12

PRATIQUE

.....
Que faire si vous trouvez un
animal sauvage ?
P. 17



09

À LA UNE
Élections législatives :
Michel Herbillon réélu
député avec près
de 64 % des voix

12

**DANS VOS
QUARTIERS**
Un été
à Maisons-Alfort :
suivez le guide !



17

PRATIQUE
Que faire
si vous trouvez
un animal
sauvage ?

**JEUNESSE &
FAMILLE**
Un avant-goût
des vacances
pour les enfants
maisonnais



22



26

SPORT & LOISIRS
Journée olympique :
Maisons-Alfort a célébré
les Jeux et le sport !

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur son site internet www.maisons-alfort.fr
et sur sa page Facebook : Ville de Maisons-Alfort.

ÉTÉ 2022

Directeur de la publication : Marie France Parrain • **Rédaction en chef :** Solenne Dimofski • **Rédaction :** Solenne Dimofski, Annabelle Coutant • **SR :** Isabelle Hamon • **Conception - Réalisation :** E-media • **Impression :** Le Réveil de la Marne • **Photos :** Service Communication, RP - Dinh, Oulmi, Jacques, Le Nai, et Lastes • **Tirage :** 32 000 exemplaires • **Dépôt légal :** 3 501 P



Marie France Parrain
Maire de Maisons-Alfort
Conseillère départementale
du Val-de-Marne



Chères Maisonnaises,
chers Maisonnais,

Chères Maisonnaises, Chers
Maisonnais,

A l'issue des élections législatives des 12 et 19 juin derniers, notre député Michel Herbillon a été brillamment réélu par les Maisonnais et les habitants de Charenton Joinville et Saint-Maurice qui forment sa circonscription avec 63,27% des suffrages exprimés. À Maisons-Alfort, les Maisonnais lui ont massivement renouvelé leur confiance puisqu'il a ainsi recueilli 64,88% des voix et je tiens, en tant que maire, au nom des élus de la majorité, à vous remercier sincèrement pour votre soutien.

Ces excellents résultats constituent pour l'équipe de la majorité municipale une très grande satisfaction car nous savons combien Michel Herbillon a toujours fait preuve d'un engagement

sans faille au service des Maisonnais depuis sa première élection comme député en 1997, alors qu'il était Maire de Maisons-Alfort.

Ardent défenseur des intérêts des Maisonnais, tout comme des Charentonnais, des Joinvillais et des Mauritiens, il s'est toujours mobilisé pour faire entendre vos voix à l'Assemblée nationale, pour faire valoir ses convictions et pour obtenir des résultats concrets pour la qualité de vie dans notre commune.

Grâce à sa détermination et à sa présence sur le terrain pour être au plus près de vos besoins et de vos attentes, il a ainsi permis de faire aboutir des projets majeurs pour Maisons-Alfort comme la réalisation des protections phoniques sur l'A4 et l'A86 pour lutter contre les nuisances sonores subies par les riverains, le déploiement du pôle de santé publique et de sécurité alimentaire avec l'implantation de l'ANSES, la création d'une gare du Grand Paris Express ou encore l'ouverture du centre de vaccination contre la Covid au Moulin Brûlé.

Il s'est également battu pour le maintien des services publics de proximité en permettant notamment aux 5 bureaux de poste de rester ouverts dans notre commune, en obtenant la construction d'un nouveau commissariat et la modernisation de notre Ecole vétérinaire.

Votre soutien est pour lui, comme pour l'ensemble des élus de la majorité, un gage de confiance et vous savez pouvoir compter sur son engagement, comme

sur le nôtre, pour obtenir des réalisations concrètes pour l'avenir de Maisons-Alfort et protéger notre ville contre des décisions qui iraient à l'encontre de son développement harmonieux et équilibré.

Maisons-Alfort est une ville où il fait bon vivre et ces dernières semaines, émaillées de très nombreux rendez-vous festifs et de rencontres conviviales nous ont prouvé combien tous ensemble nous contribuons à son dynamisme.

La Fête de la Musique a réuni les habitants sur le parvis qui ont dansé et chanté avec les artistes maisonnaires qui s'y sont produits ; les cours d'écoles ont résonné des rires des enfants qui ont fêté la fin de l'année scolaire en spectacles, kermesses et autres expositions ; les élèves du conservatoire municipal ont rivalisé de talent sur la scène du théâtre Debussy ; la 1^{ère} édition de la Journée olympique avec la participation de nombreuses associations sportives a ravi petits et grands qui ont pu découvrir et s'essayer à de nouvelles activités sportives. Autant de moments forts qui confortent la vitalité maisonnaire.

L'été a désormais pris ses quartiers et nous vous proposons de retrouver dans ce magazine toutes les activités et animations qui vous seront proposées en juillet et en août à Maisons-Alfort. À consommer sans modération !

Et je vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 4 septembre prochain au Forum des associations, rendez-vous incontournable de la vie associative !

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été !

Torrain

TOUS GENDARMES !

Face au succès remporté l'année passée lors de la première édition de son opération portes ouvertes autour de ses métiers, la gendarmerie avait promis la tenue d'une seconde édition. Couronnée une nouvelle fois de succès, celle-ci s'est ainsi tenue le 25 juin dernier au sein de la caserne Mohier, réunissant de nombreux visiteurs venus découvrir la diversité de métiers de l'institution. Sur place, des dizaines d'exposants appartenant à la police judiciaire, aux forces aériennes, à l'unité de cyberspace, à la gendarmerie mobile ou encore à la prestigieuse Garde républicaine, ont présenté leur activité tout en guidant de leurs expérience et conseils de potentielles futures recrues. Sans oublier les nombreuses démonstrations et animations qui ont jalonné cette journée, à l'image de la brigade cynophile, de la musique de la gendarmerie mobile ou encore du peloton d'intervention, qui ont conquis petits comme grands.



Quelques jours plus tôt, 120 jeunes Maisonnais des écoles élémentaires Parmentier et Les Planètes ont eu également droit à une découverte de la gendarmerie... rien que pour eux ! Un privilège accordé grâce à leur participation assidue à l'opération « Carte de Noël » organisée par le comité de Maisons-Alfort de l'association des Amis de la Gendarmerie. Ainsi, loin de leurs proches lors des fêtes de fin d'année, des gendarmes en poste dans 35 ambassades à travers le monde ont trouvé du réconfort dans la correspondance entretenue avec les élèves. Pour les remercier, une rencontre suivie d'animations a été organisée à la caserne en présence des Amis de la Gendarmerie, des gendarmes mobiles, du maire, Marie France Parrain, du député, Michel Herbillon, et de la municipalité.

Deux journées de partage qui illustrent et viennent encore renforcer les liens étroits qui unissent notre Ville à la gendarmerie.

MARIAGE HEUREUX, MARIAGE... QUI DURE !

Ils partagent leur quotidien avec l'être aimé depuis 50, 60 ou même 65 ans ! Le 2 juillet, trois couples ont célébré leur amour, lors d'une cérémonie organisée en l'honneur de leurs noces d'or, de diamant et de brillant. Toutes nos félicitations à Catherine et Bernard Primevert pour leurs 50 années d'union, à Nicole et Pierre Frouard qui fêtent leurs 60 ans de mariage et à Monique et Marcel Baude qui se sont dit oui il y a 65 ans. Nous leur souhaitons encore de nombreuses années de bonheur !





LA CLOCHE A SONNÉ POUR LES ENSEIGNANTS RETRAITÉS !

Après de nombreuses années à transmettre leur savoir et à accompagner les élèves dans leur réussite scolaire, ces enseignants et membres des équipes pédagogiques vont pouvoir profiter d'un repos bien mérité ! Le maire, Marie France Parrain et Catherine Primevert, maire-adjointe à la Vie scolaire, ont mis en lumière leurs parcours le 4 juillet, lors d'une réception organisée en leur honneur au Moulin Brûlé en présence de Michel Herbillon, député. Toutes nos félicitations pour l'ensemble de leur carrière à : Nicole LALLIER et Pascale ZEPPA (école élémentaire Charles Péguy), Sylvia DEPONT (école maternelle Edouard Herriot), Maryvonne THIBAUT (école élémentaire Jules Ferry), Annick INGLESSIS (école Notre Dame du Sacré-Cœur), Liliane MAUDIRE (école élémentaire Paul Bert), Lionel COLMON (école élémentaire Saint-Exupéry), Pascale TRIMOUILLE (école maternelle Raspail), François ALBARET (collège Edouard Herriot), Michel BOITARD et Fabrice QUIGNETTE (collège Nicolas de Staël), Christine BREUILH, Hervé LENDORMY et Blandine LONCHAMPT (collège Sainte-Thérèse), Yvette COGEZ, Francine GERVAIS, Annick LE CADRE et Mireille PIQUERET (lycée Eugène Delacroix), Sylvie ADAM, Alain DHENAUX et Chantal LAURENT (lycée Paul Bert).



LES ENFANTS ET LEURS PARENTS FÊTENT LE SPORT !

Les traditionnelles fêtes des Contrats Bleus et du Bébé-Gym, ces deux dispositifs gratuits mis en place par la Ville afin d'assurer un accès facilité au sport pour les enfants scolarisés à Maisons-Alfort, ont eu lieu respectivement les 25 et 30 juin derniers. L'occasion pour les parents de profiter d'un aperçu des activités sportives et ludiques proposées par le service des Sports à leurs enfants – et pour ces derniers de faire le show en montrant toute l'étendue de leur progression ! Ces moments à partager en famille ont ainsi été rythmés par des démonstrations et des ateliers réalisés par les jeunes Maisonnais. Les éducateurs qui encadrent ces sessions sportives au quotidien étaient également présents afin d'observer le résultat de leurs enseignements et échanger avec les familles.



LE PLEIN D'ANIMATIONS D'ANTAN À LA FERME

Les 11 et 12 juin derniers, les familles maisonnaises ont fait un saut dans le temps à la Ferme de Maisons-Alfort. Au programme de ces deux journées ludiques, la découverte de savoir-faire oubliés ainsi qu'un atelier de filage de la laine, ôtée quelques jours plus tôt aux moutons de la Ferme lors de la traditionnelle tonte annuelle. Les plus jeunes ont ainsi pu voir comment se fabriquait le beurre autrefois, le procédé de torréfaction du café ou encore les fers à repasser utilisés par leurs arrière-arrière-grands-parents, le tout animé de danses et de chants populaires par des bénévoles de l'association *La veillée Limousine*, vêtus de costumes traditionnels. En parallèle, certains se sont essayés à la technique du filage et du cardage de la laine, aidés d'une professionnelle passionnée et de leurs parents. Une parenthèse dans le temps très appréciée des 350 visiteurs.



COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

Le maire Marie France Parrain, notre député, Michel Herbillon, le président du département, Olivier Capitanio, ainsi que les élus municipaux ont commémoré le 82^e anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 au cours d'une cérémonie à la Croix de Lorraine. Le maire a donné lecture de l'appel du 18 juin, prononcé par le Général de Gaulle sur les ondes de la BBC. Pour compléter cet hommage solennel et honorer le devoir de mémoire, des gerbes ont ensuite été déposées devant la Croix de Lorraine, en présence des associations d'anciens combattants et de leurs porte-drapeaux, de membres de la Croix-Rouge, d'une délégation de gendarmes et de l'Harmonie Municipale.

LA RUE LOUIS BRAILLE A FÊTÉ LES ARTS

C'est dans une ambiance conviviale et créative que la rue Louis Braille a célébré l'art sous toutes ses formes - photographie, peinture, sculpture, littérature, artisanat - le 11 juin en présence du maire et du député de Maisons-Alfort, Marie France Parrain et Michel Herbillon. Un rendez-vous qui accompagne chaque année l'arrivée de l'été pour le plus grand plaisir des Maisonnais venus parcourir les stands des artistes et profiter des animations proposées tout au long de cette après-midi festive : de la musique, des clowns fantasmagoriques aux vers des poètes en passant par les récits de conteurs...
vive les arts rue Louis Braille !



LA FÊTE DE LA MUSIQUE VOUS A FAIT CHANTER ET DANSER

En ce 21 juin, vous êtes venus nombreux afin de célébrer ensemble le 4^e art en cette 40^e édition de la Fête de la Musique. Les notes de musique ont de nouveau résonné sur le parvis de l'Hôtel de ville, après une édition spéciale organisée exceptionnellement l'année passée sur la scène du NECC et au CSC Liberté.

Un retour attendu sur ce lieu unique, afin de profiter des prestations d'artistes 100% maisonnaïss : des sons pop, ballade, électro ou encore du rock ont vibré, sans oublier l'animation tout au long de la soirée d'un DJ et les concerts des élèves du conservatoire Henri Dutilleux et des musiciens de l'Harmonie Municipale.

De quoi fêter le premier jour de l'été comme il se doit et surtout... en musique !



Wayata.



Le groupe Outcycle.



Les musiciens de l'Harmonie Municipale.



Le groupe Bicycle.



Le groupe Melomaniaks.



Le trio Boylers.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

(Re)découvrez votre ville !

Les 17 et 18 septembre, venez célébrer le « patrimoine durable », thème de cette nouvelle édition des Journées européennes du patrimoine ! À Maisons-Alfort, plusieurs sites ouvriront leurs portes aux visiteurs à l'image de l'École nationale vétérinaire d'Alfort (EnvA) qui proposera une visite guidée de son campus et du musée Fragonard, du musée de Maisons-Alfort (Château de Réghat) ou encore des églises Saint Remi et Sainte-Agnès. Alors n'hésitez plus et venez (re)découvrir la richesse patrimoniale et historique de votre ville !



> Retrouvez le programme complet dans le magazine de septembre.

JEUNESSE

Coup de pouce du département pour l'obtention du BAFA

Vous habitez dans le Val-de-Marne, avez entre 16 et 25 ans et êtes intéressé par l'animation ? Chaque année, le département du Val-de-Marne propose une aide financière d'un montant de 100 euros sans conditions de ressources aux jeunes qui souhaitent intégrer une formation du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Pour en bénéficier, il vous suffit de vous inscrire à un stage organisé par une structure conventionnée par le département puis d'effectuer une demande en ligne avant le début de la session que vous aurez sélectionnée. Des sessions de formation sont ouvertes tout au long de l'année.

> valdemarne.fr, rubrique « À votre service ».



NOUVEAUX HABITANTS

Venez visiter Maisons-Alfort !

Vous êtes **nouveau Maisonnais** et souhaitez découvrir votre nouvelle commune ? N'hésitez plus ! Deux fois par an, à l'automne et au printemps, la Ville de Maisons-Alfort organise une sortie découverte pour ses nouveaux habitants. Cette année, rendez-vous le **8 octobre à 8h30** devant le théâtre Claude Debussy au **116 avenue du général de Gaulle**. Au programme, présentation et visite de plusieurs lieux emblématiques de la ville ainsi que de ses services et équipements municipaux. Vous êtes intéressé ? **Inscrivez-vous** dès maintenant auprès du service des Relations Publiques au

01 43 96 77 08 ou à l'adresse mail suivante : comm.ville@maisons-alfort.fr. Attention, la réception du courrier ne vaut pas inscription.

PARENTS

Trouvez votre futur baby-sitter !

Vous êtes parents et vous cherchez un(e) baby-sitter pour la prochaine rentrée scolaire ? Le Bureau Information Jeunesse (BIJ) s'occupe de tout ! Le **10 septembre**, venez rencontrer les jeunes inscrits au service de baby-sitting de 14h à 17h au **6 bis avenue de la République**. Vous ne pouvez pas venir ? Ne vous inquiétez pas : le BIJ propose toute l'année un service gratuit de mise en relation entre les parents et les jeunes Maisonnais désireux de garder des enfants de manière régulière ou occasionnelle, accessible depuis son site internet bij-maisons-alfort.com, rubrique « Baby-sitting ».

> Renseignements : BIJ - 6 bis avenue de la République / 01.49.77.80.38 info.j@bij-maisons-alfort.com. Accès libre.



PORTAIL FAMILLE

Inscriptions, réservations scolaires et périscolaires en ligne : faites-vous aider !

Depuis le mois de mars 2022, les parents maisonnais qui le souhaitent peuvent être accompagnés dans l'utilisation du Portail Famille, directement à l'Hôtel de Ville. Un agent de la Direction Enfance-Éducation les aide afin qu'ils puissent effectuer les démarches d'inscriptions au CP, au périscolaire ou de réservation des accueils de loisirs. Vous souhaitez en bénéficier et effectuer vos démarches en direct ? Présentez-vous à la Direction Enfance-Éducation aux horaires d'ouverture, sans rendez-vous et avec la version numérique des pièces justificatives nécessaires, sur une clé USB. Aucun scan ne sera réalisé sur place.

AUTISME

Et si vous donniez un peu de votre temps ?

L'association Autisme Espoir Vers l'École (AEVE) a pour objectif de sociabiliser les enfants atteints de troubles du spectre autistique et de les inclure dans le système scolaire lorsqu'ils sont prêts grâce à une méthode basée sur le jeu, l'affection et l'enthousiasme. Depuis plusieurs années, l'association lance un appel à bénévoles à Maisons-Alfort afin d'accompagner le petit Augustin, âgé de bientôt 8 ans. **Vous disposez d'une heure et demie par semaine ?** Quel que soit votre âge ou celui de votre enfant, vous pouvez contribuer à son bien-être en rejoignant une équipe de plus de 30 bénévoles.

> Appelez le 06.50.90.61.66 ou envoyez un mail à amis.augustin@gmail.com.

Élections législatives : Michel Herbillon réélu député avec près de 64% des voix

À l'issue des élections législatives qui se sont déroulées les 12 et 19 juin, notre député, Michel Herbillon a été réélu pour représenter la 8^e circonscription du Val-de-Marne qui comprend Maisons-Alfort, Charenton-le-Pont, Saint-Maurice et Joinville-le-Pont. Le point sur les résultats à l'issue de ces deux tours de scrutin.



De g. à d. : Des élus soudés aux côtés de notre député – Christian Cambon, sénateur du Val-de-Marne, Olivier Dosne, maire de Joinville, Francis Sellam, 1^{er} maire-adjoint de Joinville, Chantal Durand, conseillère départementale, Hervé Gicquel, maire de Charenton et député suppléant, Michel Herbillon, député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne, Igor Semo, maire de Saint-Maurice, Marie France Parrain, maire de Maisons-Alfort, Olivier Capitanio, président du département du Val-de-Marne.

Michel Herbillon, réélu député

Arrivé en tête du premier tour avec 37,48% des voix, Michel Herbillon a recueilli 63,27 % des suffrages exprimés au sein de la circonscription, avec un score à Maisons-Alfort de 64,88 % des voix. Il est ainsi brillamment réélu pour représenter les Maisonnais et les habitants des communes de Charenton-le Pont, Saint-Maurice et Joinville-le-Pont à l'Assemblée nationale. Il a également pour rôle de porter et de défendre leurs intérêts au plus haut niveau de l'État.

Pour rappel, avec le Sénat, l'Assemblée nationale détient le pouvoir législatif. Ainsi, un député examine, discute et vote les projets de loi présentés par le gouvernement et peut aussi déposer des propositions de loi. Il a également pour fonction de contrôler l'action du gouvernement par des questions, auditions des ministres, commissions d'enquêtes ou des motions de censure. Il vote aussi le budget de l'État.

Résultats du second tour des élections législatives – 8^e circonscription du Val-de-Marne

	Maisons-Alfort		Charenton-le-Pont		Saint-Maurice		Joinville-le-Pont		Résultats sur l'ensemble de la 8 ^e circonscription	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Inscrits	37 122		20 036		8 310		13 061		78 529	
Votants	19 961	53,77	10 887	54,34	4 220	50,78	6 848	52,43	41 916	53,38
Bulletins blancs	423	2,12	268	2,46	113	2,68	223	3,26	1 027	2,45
Bulletins nuls	159	0,80	91	0,84	33	0,78	81	1,18	364	0,87
Exprimés	19 379	97,08	10 528	96,70	4 074	96,54	6 544	95,56	40 525	96,68
Érik Pagès	6 805	35,12	3 751	35,63	1 496	36,72	2 832	43,28	14 884	36,73
Michel Herbillon	12 574	64,88	6 777	64,37	2 578	63,28	3 712	56,72	25 641	63,27

EXAMENS DU BAC ET BREVET

Toujours plus de succès pour Objectif Révisions !

L'ambiance est studieuse en ce mercredi après-midi de juin. Répartis dans les locaux du Bureau Information Jeunesse (BIJ) et dans l'Espace Loisirs du Centre, une cinquantaine de collégiens planche ce jour-là sur des mathématiques et de l'histoire-géographie. À leurs côtés pour les aiguiller dans leurs révisions, plusieurs bénévoles – un à chaque table – distillent conseils méthodologiques et explications approfondies sur les divers exercices et notions à assimiler d'ici les 30 juin et 1^{er} juillet, jours de l'examen du brevet des collèges. En effet,

pas de lycéens ce jour-ci, car lors de notre visite, le 15 juin, leurs aînés sortaient tout juste de leur épreuve de philosophie. « Nous les avons préparés jusqu'ici aux épreuves de français pour les élèves de 1^{ère} et de philosophie pour les terminales. Les mercredis suivants seront consacrés exclusivement à des entraînements au grand oral aux côtés des 9 bénévoles », explique la responsable du projet et du BIJ. Quant aux collégiens, ils continueront à se perfectionner en français, sciences, mathématiques et histoire-géographie jusqu'au jour-J avec l'aide de 19 bénévoles. Il est 16h, c'est l'heure d'inverser les groupes, nous quittons à pas feutrés nos jeunes étudiants, tout à leurs révisions.



Le dispositif Objectif Révisions a permis d'accompagner 82 collégiens et lycéens vers la réussite à leurs examens.

59 collégiens et 23 lycéens accompagnés

Deux semaines plus tard, collégiens et lycéens ont pu souffler, les examens étant désormais derrière eux. Nous retrouvons la responsable du projet et du BIJ pour faire un bilan de l'opération. « Cette nouvelle édition du dispositif Objectif Révisions a connu un véritable succès, s'enthousiasme-t-elle. Nous avons recruté de nouveaux bénévoles très investis et fait face à une augmentation des demandes d'accompagnement, notamment de la part des collégiens. » En parallèle, la médiathèque André Malraux a proposé des créneaux d'ouverture supplémentaires aux jeunes Maisonnais, de même que des espaces de travail au calme, des ordinateurs et du wifi gratuit.

Au total, l'opération aura permis à 59 collégiens et 23 lycéens d'être accompagnés vers la réussite – en tout cas on leur souhaite ! - grâce à l'engagement des bénévoles.

Un accompagnement tout au long de l'année scolaire

Si le dispositif Objectif Révisions est proposé à l'approche des examens du bac et du brevet, tout au long de l'année, un accompagnement scolaire se déroule après l'école dans différentes structures de quartier. À destination des élèves de 6 à 15 ans (du CP à la 3^e), ce dispositif permet une prise en charge concertée entre l'Office Municipal de la Culture (OMC), les parents et les écoles afin de lutter contre l'échec scolaire. N'hésitez pas à vous rapprocher des équipes de l'OMC lors du Forum des associations qui se déroulera le 4 septembre prochain afin d'obtenir de plus amples informations.

RENDEZ-VOUS

Tous au Forum des associations le 4 septembre !

C'est un rendez-vous à inscrire dans votre agenda et à ne pas manquer si vous souhaitez faire le plein d'informations sur vos futures activités à la rentrée prochaine ! Cette année, le Forum des associations se déroulera le dimanche 4 septembre au Palais des Sports et à l'accueil de loisirs Busteau de 9h à 17h. Venez échanger avec les membres de 70 associations culturelles, sportives ou de loisirs et profiter des diverses démonstrations de leurs activités pour vous aider à choisir celle qui vous conviendra le mieux.



PÉRIODE ESTIVALE

Les bons réflexes à avoir pour protéger mon animal de compagnie

Repérer un coup de chaleur

Votre animal respire très fort, beaucoup plus vite. Il va économiser ses mouvements et rester couché dans un endroit frais. Si tel est le cas, allez voir un vétérinaire rapidement.

Pour prévenir un coup de chaleur

Pour le chien : prendre la température de son animal, et si vous avez un doute, mieux vaut le doucher à température ambiante, à l'aide d'un tuyau d'arrosage par exemple. Douchez-le intégralement en insistant bien sur le ventre.

En période de canicule, on évite de sortir son animal en pleine chaleur mais plutôt le matin ou tard le soir (avant 10h et après 18h) lorsque les températures sont plus fraîches, comme les humains ! On évite le bitume brûlant car le chien perd de la chaleur par les coussinets. Préférez les zones avec de l'herbe, en forêt. On évite de lui faire faire du sport. On ne l'enferme pas dans un endroit confiné et surtout humide car le chien perd de la chaleur en haletant donc cela va gêner l'évacuation de sa salive.

Pour le chat : un coup de chaleur est plus rare. Si tel est le cas, la prise en charge est similaire, vous devez essayer de le rafraîchir avec de l'eau, éventuellement des glaçons ou des pains de glace emballés préalablement dans une serviette, à placer ensuite dans son lieu de couchage, ou contre lui. Attention à ne pas mettre directement ces sources de froid



L'été, la vigilance est de mise pour protéger des coups de chaud nos animaux de compagnie.

contre l'animal, cela pourrait le brûler.

En général : appliquez une surveillance particulière si votre animal souffre déjà d'un problème de santé : cardiaque, respiratoire, surpoids. On le met dans un endroit sec, ventilé et protégé de la chaleur, de préférence une pièce fraîche avec du carrelage. Ne le laissez pas dans une voiture ou un garage. Quelques minutes suffisent à un coup de chaleur... !

Merci à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (EnvA) pour sa participation

HOMMAGES

Anne-Marie Zaccarini et Pierre Delord nous ont quittés



Exerçant le métier de biologiste, Anne-Marie Zaccarini a beaucoup œuvré pour procurer à notre ville une offre de soins de qualité, notamment à destination des résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. À la tête de trois des quatre laboratoires de biologie médicale de Maisons-Alfort depuis 1981,

elle s'associe en 2002 à Jean-Pierre Dechy pour créer le groupe « Cohen-Zaccarini ». Ses collègues et amis soulignent « son travail et son expérience sans égal, sa bienveillance et son professionnalisme ». Anne-Marie Zaccarini a toujours fait preuve d'un grand investissement, y compris dans sa sphère personnelle se consacrant sans compter aux côtés de son mari Thierry à l'éducation de leurs deux enfants tout en apportant son aide au service des familles de l'école Notre-Dame des Missions de Charenton. La maladie l'a emportée le dimanche 29 mai 2022 dans sa 72^e année, peu de temps après son départ à la retraite.



C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Pierre Delord le 9 juin 2022 à l'âge de 87 ans. Né le 6 avril 1935 à Clichy-la-Garenne, il grandit dans une famille de commerçants et après des études de littérature, il rejoint ses parents au sein de la boulangerie familiale située dans le 16^e arrondissement de Paris. En 1966, il se marie avec Monique

Lefebvre ; puis les époux s'installent alors à Maisons-Alfort et ouvrent la librairie-papeterie-presse en face de la mairie, devenue au fil des ans une véritable institution maisonnaise. De leur union sont nés ses fils Pascal et Jean-Luc. En 1997, Monique et Pierre deviennent grands-parents pour la première fois avec Olivier, puis Eva en 2000 et Vincent en 2008 viennent agrandir le cercle familial. Ses proches, amis, voisins et clients retiendront de lui une personne aimante, toujours de bon conseil et qui a toujours su apporter un véritable soutien lors des moments difficiles.

La Ville de Maisons-Alfort adresse ses plus sincères condoléances à leurs famille et amis.

Un été à Maisons-Alfort

C'est un moment attendu chaque année : l'arrivée de l'été et ses projets. Pour certains, c'est enfin du temps pour faire le plein d'activités en famille ou en groupe. La rédaction vous a concocté un guide complet pour un été réussi à Maisons-Alfort.

Un Été d'animations sur-mesure

Chaque année, les équipes de l'Office Municipal de la Culture (OMC), les associations maisonnières et les médiathèques vous préparent un programme sur-mesure pour animer vos quartiers : ateliers, jeux et autres activités ludiques, lectures, ou encore des promenades contées à la Ferme... c'est parti pour un Été en Fête !

Dans les quartiers du Centre, Les Juilliottes

Retrouvez les artistes de l'association La Relève Bariolée les **vendredis 29 juillet, 12 et 19 août dans le parc des Hanneçons de 15h à 18h** pour profiter de nombreuses animations : spectacles, magie, Slam, *Spoken words*.

Par l'Office Municipal de la Culture

Les grands jeux au parc

Parc des Hanneçons

Les 20, 26 et 27 juillet de 14h30 à 17h30

Jeux en bois géants, de raquettes et de ballons, échecs, parcours ludique. *En famille.*

Atelier création en famille

CSC La Croix des Ouches

Le 20 juillet de 10h à 12h30

Réalisation d'une œuvre collective et d'un objet personnalisable. *À partir de 6 ans, seul ou en famille.*

Promenade contée à la Ferme

Ferme pédagogique

Réservation obligatoire sur place ou par téléphone dans les médiathèques ou le Bibliobus.

Le 23 juillet à 11h, 12h, 15h et 16h (40 mn). *À partir de 3 ans.*

Attention : arriver à la Ferme 10 minutes auparavant. **Animation gratuite, seul le prix d'entrée de la Ferme est à acquitter.**

Les quartiers de Charentonneau et Les Planètes

Par les médiathèques

Atelier pop-up ville végétale

Réservation obligatoire auprès des médiathèques ou du Bibliobus **Médiathèque René Coty**

Le 23 juillet de 14h30 à 16h30

Avec **Éric Singelin**, auteur-illustrateur. Création de cartes pop-up sur le thème de la nature en ville, sa faune et sa flore. *À partir de 7 ans.*



Les médiathèques de la Ville organisent des Lectures en herbe chaque été.

Lectures en herbe

Dans le square René Coty (en cas de pluie : médiathèque René Coty)

Le 20 juillet à 11h

Un moment de partage pour les petits et les grands avec vos bibliothécaires préférés. Munissez-vous d'une couverture et de vos gourdes pour savourer pleinement ce moment.

Par l'Office Municipal de la Culture

Histoires et contes en famille

Espace Loisirs de Charentonneau

Le 23 juillet de 10h à 12h

Histoires et comptines en famille pour les petits. Séances à 10h et 11h, ateliers créatifs à 10h30 et 11h30.



Les jeux géants proposés par l'OMC.

Alfort : suivez le guide !

*promesses de beau temps, de promenades, de baignade, de vacances...
entre amis, ou tout simplement paresser. Pour combler les envies de chacun,
Maisons-Alfort, avec une seule règle : en été, fais simplement ce qu'il te plaît !*

Le quartier d'Alfort

Par l'Office Municipal de la Culture

Les grands jeux

Square de l'Artificier François (en cas de pluie : Maison Pour Tous d'Alfort)

Les 22 et 23 juillet de 14h30 à 17h30

Jeux en bois géants, de raquettes et de ballons, échecs, parcours ludique. *En famille.*

Les ateliers créatifs

Maison Pour Tous d'Alfort

Le 23 juillet de 10h à 12h30

Réalisation d'une œuvre collective et d'un objet personnalisable. *À partir de 6 ans, seul ou en famille.*

Par les médiathèques

Atelier pop-up Ville végétale

Réservation obligatoire auprès des médiathèques ou du Bibliobus **Maison Pour Tous d'Alfort**

Le 20 juillet de 14h30 à 16h30

Avec Éric Singelin, auteur-illustrateur. Création de cartes pop-up sur le thème de la nature en ville, sa faune et sa flore. L'occasion de participer à la création collective d'un grand format ! *À partir de 7 ans.*

Le quartier Liberté Vert de Maisons

Retrouvez les artistes de l'association La Relève Bariolée les **mercredis 20 juillet, 3 et 17 août sur le parvis de l'avenue de la Liberté de 15h à 18h** pour profiter de nombreuses animations : spectacles, théâtre, musique et chant lyrique.

Le plein d'activités pour les plus jeunes

Les accueils de loisirs

Tout l'été, les équipes des accueils de loisirs de la ville se mobilisent pour remplir d'activités en tout genre l'été de vos enfants. Sorties « pique-nique », loisirs créatifs, jeux et même pour certains, une visite du château de Versailles ! Pour déposer vos enfants, il vous faut au préalable réaliser une réservation au plus tard le dimanche qui précède la semaine d'accueil de vos enfants. Pour plus de facilité, l'ensemble de cette démarche peut s'effectuer directement via l'Espace citoyen sur Internet. L'accueil jusqu'au 31 août s'effectue du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, jusqu'à 9h pour les maternelles et 8h30 pour les élémentaires.

La Ferme de Maisons-Alfort

Et pour le week-end ? Partez à la campagne en famille, à l'occasion d'une visite à la Ferme de Maisons-Alfort ! Ses pensionnaires vous reçoivent tout l'été les mercredis de 14h à 18h, samedis et dimanches de 11h à 18h. Au-delà d'une agréable parenthèse au vert, il faut savoir que la Ferme de Maisons-Alfort propose une véritable reconstitution d'une ferme axée sur la réintroduction de races françaises anciennes d'animaux protégés ou en voie de disparition, ainsi que des espèces en rapport avec l'histoire de notre ville comme le mouton d'Alfort. À la Ferme, vous croiserez ainsi une centaine d'animaux aux espèces diverses et variées qui seront ravis de recevoir votre visite !

Un été actif

Si certains préfèrent la sieste, d'autres en revanche auront besoin de se dépenser cet été. Là encore, la Ville de Maisons-Alfort a tout prévu avec le dispositif gratuit Été Chaud ! Mis en place chaque été, il permet aux Maisonnais de 6 à 18 ans de pratiquer gratuitement diverses disciplines sportives et autres activités de loisirs : du football, de l'escalade, du skate, du tir à l'arc, du beach volley, mais aussi des sorties au centre aquatique, dans des bases de loisirs ou dans un Ecopark. Pour en profiter, rien de plus simple, il suffit de remplir une carte d'inscription qui permet ensuite de venir quand vous le souhaitez du 8 juillet au 31 août en vous présentant le matin même dans l'un des gymnases listés ci-dessous.

> Du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h aux gymnases Saint-Exupéry, Condorcet, Charles Péguy et Les Juillottes.



Dans le cadre de l'Été Chaud, les enfants font des sorties dans un Ecopark.

Sachez également que Maisons-Alfort dispose d'une piste d'athlétisme, d'un mini-golf (parcours de 18 trous) et d'un skatepark, situés tous deux 1, impasse Fleurus ainsi que de courts de tennis pour la pratique libre du tennis, autrement dit

sans adhésion à un club sportif, situés au stade Cubizolles et au parc La Fontaine. **Pour réserver un terrain, il vous suffit d'appeler (stade Cubizolles : 06 14 39 86 66 / parc La Fontaine : 06 14 39 86 76)** ou de vous rendre directement dans l'une de ces deux structures, au plus tard la veille du jour choisi. Le paiement (espèces ou chèque) s'effectue directement auprès du gardien, merci de prévoir l'appoint.

Enfin, pourquoi ne pas enfourcher votre vélo ? Notre ville compte en effet 12 km de pistes cyclables aménagées sur les voiries communale et départementale (RD6 et RD19), et sept stations Vélib' – une par quartier, de quoi se maintenir en forme tout en se déplaçant sans polluer !

Nos bons plans pour se rafraîchir



Le parc Liberté Vert de Maisons offre des jets d'eau bienvenus en période de fortes chaleurs.

Si l'été s'accompagne d'une météo au beau fixe, il n'est pas rare d'observer ces dernières années des phénomènes de fortes chaleurs, voire de canicule. Afin de lutter contre ces épisodes, et plus globalement contre le réchauffement climatique, la Ville mène une politique active afin de créer toujours plus d'îlots de fraîcheur dans l'ensemble des quartiers. Ainsi, plusieurs lieux ont été aménagés ces dernières années avec cet objectif, à l'image du parvis Liberté, ses 5 000 m² d'espaces paysagers et ses jeux d'eaux rafraîchissants pour les plus jeunes, de même que le parc du Vert de Maisons à deux pas de là, du square Jean Moulin et son jardin qui offrent une ombre et une fraîcheur bienvenues.

Sans oublier les indétronables bords de Marne, propices à une pause détente au pied des arbres du parc du Moulin Brûlé ou à une balade à l'abri de la chaleur notamment sur la promenade Paul Cézanne aménagée le long de la Marne sur plus de 4 km.

Au total, Maisons-Alfort compte 75 hectares d'espaces verts ouverts au public, dont 8 parcs, 14 squares et 2 jardins, à retrouver sur le plan interactif de la ville, en quelques clics seulement : maisons-alfort.fr.

Bon à savoir

En cas d'alerte canicule de « niveau 3 » (orange) décrétée par le Préfet, des lieux climatisés vous accueillent dans tous les quartiers. Retrouvez la liste complète sur le site internet de la Ville ou auprès du CCAS au 01 43 96 77 04.



Le centre aquatique reste ouvert tout l'été.

Le centre aquatique Arthur Hévette

Pour ceux qui préfèrent la fraîcheur de l'eau, le centre aquatique Arthur Hévette reste ouvert tout l'été sur les horaires suivants :

- **En juillet** : du lundi au vendredi de 12h à 20h, le samedi de 12h à 19h et le dimanche de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
- **En août** : du lundi au vendredi de 14h à 19h, le samedi de 13h à 19h et le dimanche de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Prendre le temps de profiter de ses commerces locaux

L'été est l'occasion idéale pour ralentir le rythme d'une année effrénée, et simplement profiter de son environnement immédiat, de sa ville, de son quartier. Notre ville a ainsi la chance de compter de nombreux commerces de proximité, des brasseries et restaurants, qui possèdent des terrasses qu'il est agréable de s'approprier en cette période de l'année. Sans oublier ses deux marchés – du Centre-ville et de Charentonneau – qui regorgent de produits frais et de saison. La Ville s'est en effet toujours attachée à promouvoir ce lien de proximité, qui fait partie intégrante de l'identité maisonnaise et qui constitue un atout précieux pour notre commune qui œuvre en faveur d'une consommation locale, raisonnée et de qualité. Cet été, prenez (enfin) le temps de prendre votre cabas, de déambuler parmi les étals et de faire vos emplettes tout en bénéficiant des conseils précieux de vos commerçants, avant de terminer par une pause bien méritée en terrasse !



Maisons-Alfort compte de nombreux bars et restaurants qui proposent des terrasses.

Les livres à emporter dans votre valise cet été

Chaque année, c'est un plaisir renouvelé pour les amateurs de lecture : choisir les livres que l'on emportera avec soi lors de nos vacances. Pour vous aider dans cette tâche, les bibliothécaires de la Ville vous ont concocté une sélection d'ouvrages aux styles variés.

■ **Malgré tout** - Jordi Lafebre (BD)

Bande dessinée déroulant l'histoire d'amour entre Anna et Zeno, qui commence par la fin pour remonter tout en douceur à leur rencontre.

■ **Traquemage** - Wilfrid Lupano (BD)

Plongez dans cette série en trois tomes de fantasy rurale à l'humour caustique ! Notre anti-héros s'est donné comme mission de sauver les pécadous, fromage de cornebique qui fait la célébrité de la région.

■ **Le jardin, Paris** - Gaëlle Geniller (BD)

Rose est un garçon de presque 18 ans se produisant dans un cabaret. Sa rencontre avec Aimé va les bouleverser tous les deux.

■ **Les indégivrables** - Xavier Gorce (humour)

Recueils des meilleures illustrations du dessinateur de presse Xavier Gorce, qui traitent de l'actualité de manière humoristique en mettant en scène des manchots.

■ **Les mystères de Honeychurch** - Hannah Dennison (romans policiers)

Cosy mystery en 8 tomes qui racontent l'installation forcée d'une ancienne star de la télévision dans le Devon avec sa mère. Mais la vie à la campagne est loin d'être tranquille...

■ **Les chroniques de St Mary** - Jodi Taylor (romans de science-fiction)

Plongez dans les aventures de Maxwell, historienne travaillant pour l'institut St Mary qui a comme particularité d'envoyer ses chercheurs dans le temps pour étudier les événements historiques de l'intérieur.

■ **Monument national** - Julia Deck (roman français)

Vous allez dévorer ce roman qui mêle presse people, roman à clé et roman sociologique. C'est drôle, bien écrit et ancré dans son époque, parfait pour les vacances !

■ **Liv Maria** - Julia Kerninon (roman français)

Tour à tour, fille, amante, mère et épouse, portrait d'une femme libre qui fait le tour du monde sans jamais se fixer.

■ **La gouvernante suédoise** - Marie Sizun (roman français)

Un portrait de femme et surtout un triangle amoureux : la douce Hulda, la mystérieuse Livia et Léonard, français en poste en Suède à la fin du 19^e siècle.



RECETTE

Salade de spaghetti de courgettes, crevettes au citron et parmesan

Pressez l'ail, ciselez la ciboule, rincez les épinards. Râpez les zestes et pressez le jus d'un citron. Décortiquez les crevettes et faites-les mariner 1h avec 4 c. à soupe d'huile d'olive, le jus et les zestes de citron, l'ail, la ciboule, salez et poivrez au moulin. Taillez les courgettes en spaghetti à l'aide d'un coupe-légumes spirale. Dans une poêle, faites griller les cacahuètes quelques minutes sans matière grasse. Dans une autre poêle, faites sauter pendant 3 à 4 mn les crevettes dans un peu d'huile pour qu'elles soient dorées. Dans un saladier, mélangez les courgettes avec les crevettes, les épinards, ajoutez les cacahuètes, arrosez du jus du second citron et d'huile d'olive. Parsemez de copeaux de parmesan et de zestes de citron, dégustez aussitôt.

Pour 4 personnes - Préparation 20 min, cuisson 10 min.

2 gousses d'ail, 1 ciboule, 16 crevettes cuites, 2 citrons bio, 4 courgettes, 50 g de cacahuètes, 1 poignée de pousses d'épinards, 50g de parmesan en copeaux, huile d'olive.



©Valéry Guedes

Un été serein



Afin de profiter pleinement de son été, et ce, en toute sécurité, plusieurs précautions s'imposent.

La baignade toujours interdite dans la Marne

À commencer par la baignade dans la Marne, qui reste formellement interdite, en application de l'arrêté préfectoral du 31 juillet 1970 en dehors des plans d'eau réservés et autorisés à cet effet pour votre propre sécurité avant tout et pour des raisons sanitaires.

En effet, chaque été, des accidents mortels sont à déplorer, cette interdiction n'étant malheureusement pas respectée, notamment par des jeunes qui sont trop nombreux à enfreindre les règles de sécurité élémentaire, n'hésitant pas à se baigner ou à sauter depuis les ponts ou passerelles qui traversent la Marne. Pourtant, les risques de noyade sont réels : navigation fluviale, courants, manœuvres (écluses et barrages), ou encore la mauvaise visibilité sous l'eau. Sans oublier les chutes mortelles sur des blocs de béton, de roche etc., la profondeur de la Marne demeurant limitée. Compte tenu des variations importantes de température liées aux courants et aux changements de débits, le risque d'hydrocution est également élevé, de même que la contamination par des maladies reste possible.

Par ailleurs, sur arrêté municipal, nous vous rappelons qu'il est interdit d'allumer du feu sous quelque prétexte que ce soit dans les parcs et jardins de la ville. Dans un but préventif, la police nationale et la police municipale effectuent tout l'été des patrouilles régulières sur les bords de Marne et notamment la Passerelle de Charentonneau.

L'interdiction de se baigner dans la Marne n'est pas faite pour entraver nos libertés, elle est faite pour nous protéger.

Face au risque de cambriolage, pensez à l'opération tranquillité vacances

Laisser son domicile inoccupé durant plusieurs semaines peut s'avérer source d'inquiétude. C'est pourquoi, l'opération tranquillité vacances a été créée afin d'assurer une surveillance régulière de votre domicile en votre absence. Entièrement gratuite, celle-ci est assurée par la police lors de leurs patrouilles quotidiennes. Vous serez alors prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages). Tout Maisonnais peut ainsi en faire la demande pour une absence d'au minimum trois jours, exclusion faite du jour de départ et de retour.

Pour en bénéficier, rendez-vous sur le site internet service-public.fr, puis laissez-vous guider étape par étape. Une fois ces informations renseignées, des justificatifs d'identité et de domicile doivent être transmis directement en ligne via la plateforme. Vous pouvez également vous présenter au commissariat de Maisons-Alfort et remplir le formulaire sur place. Attention cependant, si vous vous déplacez, il vous faudra le faire au moins 5 jours avant la date de votre départ.

> Pour contacter le commissariat de Maisons-Alfort : 01 43 53 66 00



La police municipale travaille en coopération avec la police nationale pour assurer des patrouilles dans les quartiers.

Bon plan

Si vous comptez installer un système de protection (achat d'alarmes, détecteurs, caméras, capteurs et écrans de contrôle) pour renforcer la sécurité de votre résidence principale, sachez que la Région Île-de-France propose une aide forfaitaire de 100 euros aux particuliers franciliens, propriétaires comme locataires. Attribuée sous conditions de revenus, elle peut être demandée directement sur la plateforme en ligne dédiée de la Région : mesdemarches.iledefrance.fr.

FAUNE ALFORT

Que faire si vous trouvez un animal sauvage ?



© Céline Grisot

Le premier réflexe est d'observer : l'animal est-il en détresse, blessé ou en danger immédiat ? Si ce n'est pas le cas, il est avant tout urgent d'attendre. « Revenez 12h après, s'il a disparu, c'est que tout est rentré dans l'ordre. Souvent, les gens pensent bien faire en nous amenant des animaux sauvages, qui en réalité vont très bien », explique la directrice de Faune Alfort, Céline Grisot.

Le meilleur réflexe, c'est d'attendre

Pour vous aider, voici quelques situations où un animal n'a en réalité pas besoin d'être secouru : lorsqu'un jeune animal se trouve seul, très souvent sa mère se cache juste à côté ayant perçu votre présence ; les renards changent très fréquemment de terriers, et une mère ne peut emmener en une seule fois tous ses petits, ce qui ne veut pas dire qu'ils sont abandonnés ; les chouettes volent certes, mais avant elles s'entraînent en partant directement du sol, le bon réflexe est de les mettre en sécurité sur une branche, à l'abri des prédateurs. Et l'odeur si on touche un animal sauvage ? « C'est un mythe ! L'instinct des parents est bien plus fort que ça », nous affirme Céline Grisot. De même, si l'animal se trouve sur une route, contentez-vous de le déplacer en sécurité.

En revanche, s'il est toujours là où vous l'avez laissé 12h après, s'il présente une blessure, des signes d'hypothermie ou un manque de réaction, vous pouvez l'amener au centre d'accueil de Faune Alfort, le CHUV-FS situé à l'École nationale vétérinaire d'Alfort (EnvA) - 7 avenue du Général de Gaulle. Ce local de dépôt des animaux est ouvert 7/7j et de 10h à 18h.

Ne vous improvisez pas soigneur

En voulant bien faire, nos gestes peuvent nuire à la santé d'un animal sauvage. « Surtout, ne vous improvisez pas soigneur car chaque animal, y compris au sein d'une même espèce, a des besoins différents : ne lui donnez pas à manger, mettez-lui de l'eau à disposition mais ne le forcez pas à boire, conseille la directrice de Faune Alfort. Pour le déplacer, il est préférable de mettre des gants car il ne faut pas oublier que c'est un animal sauvage, il va donc chercher à se défendre, puis placez-le dans un carton avec une couverture car le noir l'apaise. » Si le centre d'accueil est fermé, placez-le dans une pièce au calme, préparez-lui une petite bouillotte et laissez-le tranquille avant de l'emmener auprès de mains expertes le lendemain.

© Céline Grisot

Faune Alfort, c'est...

- Le seul centre d'Île-de-France qui accueille toutes les espèces d'animaux sauvages
- Deux centres de soins : le Centre Hospitalier Universitaire Vétérinaire Faune Sauvage de l'École vétérinaire d'Alfort (CHUV-FS) ex-CEDAF et le Centre de Soins, d'Élevage, de Réhabilitation de la Faune Sauvage (CSERFS) qui est un centre de convalescence
- 7 000 animaux accueillis par an
- 6 soigneurs, des stagiaires et des bénévoles : 50 personnes/jour s'occupent des animaux
- 300 personnes par an formées au bénévolat

Pour aider Faune Alfort

- Devenir bénévole : l'association propose une réunion d'information par mois, puis deux jours de formation aux gestes infirmiers. Toute aide est la bienvenue, y compris quelques heures.
- Faire un don sur le site internet de l'association : faune-alfort.org
- Offrez le livre « Seconde chance, Vivre Faune Alfort » pour Noël : 50% serviront directement au financement de l'association – sortie prévue en novembre.

Il sera ensuite pris en charge au CHUV-FS par des vétérinaires de l'EnvA avant de finir sa convalescence au sein du second centre de soins, de réhabilitation et d'élevage de Faune Alfort, le CSERFS, situé à Mandres-les-Roses. Dorlotés par une équipe de soigneurs et de bénévoles, les animaux y reprennent du poil de la bête, leurs repères et surtout leur instinct, se remusclent, gagnent en poids, avant d'être relâchés. « Nous faisons notre possible pour tenir informées les personnes qui ont déposé des animaux et s'inquiètent de leur état de santé. Nous aurons très prochainement un logiciel qui nous permettra de donner des nouvelles régulièrement jusqu'au jour de relâche dans la nature », nous informe Céline Grisot.

> Pour aller plus loin : rendez-vous sur le site internet de la Ville, maisons-alfort.fr, vous y trouverez un dossier complet.



ÉCOLOGIE

La « Faites de l'environnement » revient pour sa 4^e édition !

Après le succès rencontré par ce rendez-vous écologique devenu un incontournable à Maisons-Alfort, mais également du défi « Familles Zéro Déchet », l'engagement des Maisonnais pour la préservation de leur environnement ne fait plus aucun doute ! Bien décidée à vous encourager encore davantage dans cette démarche, la Ville poursuit ses actions en faveur du maintien d'un cadre de vie toujours plus vert et harmonieux. Ainsi, la « Faites de l'environnement » sera de retour le 24 septembre prochain, dès 9h30 pour vous permettre d'agir votre niveau et adopter de nouvelles habitudes plus respectueuses de l'environnement. Vous souhaitez mener des actions pour la planète mais vous ne savez pas toujours comment vous y prendre ? Il s'agit de l'occasion rêvée de rencontrer des professionnels et associations du secteur qui sauront vous donner de nombreux conseils et autres astuces !



L'an dernier, petits et grands ont profité d'un après-midi de découvertes après avoir nettoyé les bords de Marne.



Au programme de cette journée tournée vers l'écologie : une matinée dédiée à la visite de la centrale de géothermie de la ville, une opération de nettoyage bords de Marne pour lancer l'après-midi puis une large variété de stands accessibles dans le parc du Moulin Brûlé. Vous êtes prêts à vous impliquer dans la sauvegarde de la planète ? Notez dès à présent la date du 24 septembre dans vos agendas !

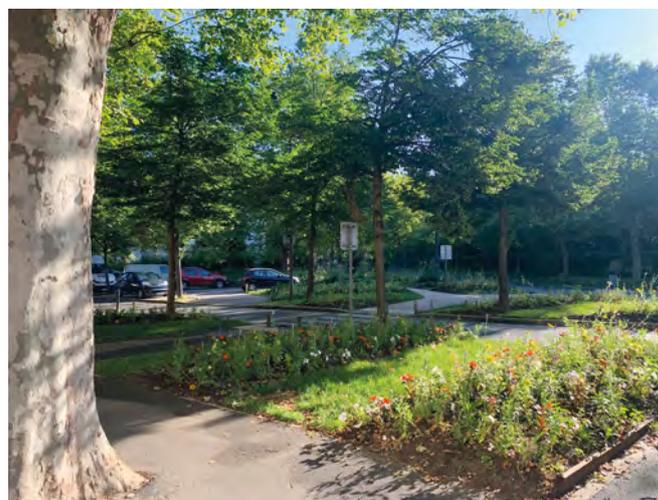
> 9h30 : visite de la centrale de géothermie, rue Georges Gaumé – 13h30 : grand nettoyage des bords de Marne – À partir de 14h : ateliers et stands dans le parc du Moulin Brûlé. Programme complet à retrouver dans le magazine du mois de septembre.

FLEURISSEMENT & AMÉNAGEMENTS

De nouveaux massifs place Galliéni suite aux travaux du département

En complément des travaux de sécurisation de la voirie réalisés par le département du Val-de-Marne au niveau du carrefour de la rue Jean Jaurès et de la place Galliéni, les services techniques de la Ville ont procédé à l'agrandissement et à la création de nouveaux massifs.

Conservant une unité avec les autres espaces paysagers de la commune, ceux-ci ont été aménagés dans une succession de pelouses et de massifs de plantes vivaces. Du côté de la rue où se trouve l'entreprise BioSpringer, de nouveaux massifs de vivaces viennent désormais embellir cet espace récemment rénové par le département. Afin de faciliter l'entretien et de limiter la consommation d'eau dans un souci écologique, un arrosage automatique a également été installé.



ÉCOLE MATERNELLE POMPIDOU

Le remplacement des menuiseries est en cours

Dans la continuité des travaux de ravalement des façades de l'école réalisés à l'été 2021, une campagne de remplacement des menuiseries du côté sud de l'établissement a été engagée. Effectués dans une démarche de développement durable, ces travaux ont débuté durant les vacances de printemps et seront finalisés au cours des vacances d'été. L'objectif est de privilégier l'efficacité thermique de l'équipement, que ce soit en période de grand froid ou de fortes chaleurs. Ainsi, le choix des matériaux a été étudié pour améliorer le confort thermique tout au long de l'année. Ces aménagements viennent compléter les rénovations déjà mises en place, notamment la réfection en enrobé clair et la végétalisation de la cour de l'école élémentaire Pompidou, permettant aux élèves d'évoluer dans un environnement agréable, tout en étant protégés de la chaleur. Dans un second temps, ces travaux seront complétés par le remplacement des stores existants, toujours dans un souci de maintien d'une température agréable.



VOIRIE

La rue Etienne Dolet s'embellit

Afin d'améliorer le confort des riverains, la rue Etienne Dolet a bénéficié de travaux d'enfouissement de l'intégralité des réseaux électriques et télécom aériens. Menés avec l'aide du SIPPAREC, ces aménagements permettent non seulement d'offrir un cadre de vie plus esthétique et harmonieux tout en facilitant le passage des piétons sur le trottoir grâce à la suppression des poteaux qui supportaient les câbles électriques, téléphoniques et de fibre.

En parallèle, les services techniques de la Ville ont également réalisé une remise en état du trottoir côté habitations. Des pavés de récupération qui présentent un double avantage économique et écologique puisqu'ils sont 100% naturels, en pierre durable et réemployables à l'infini, sont venus matérialiser les entrées charretières permettant le passage des véhicules. Déjà présents sur la chaussée, ces pavés ont donc été réutilisés, préservant le charme de cette rue.



CIMETIERE COMMUNAL***Embellissement et végétalisation pour un meilleur accueil des familles***

Le pavillon situé à l'entrée du cimetière, avenue du Professeur Cadiot, a été entièrement rénové afin d'accueillir les familles dans des conditions optimales.

Débutés il y a un an, les travaux d'embellissement et de végétalisation du cimetière communal se sont achevés en juin. S'inscrivant dans la volonté de la Ville de proposer des équipements et des services de qualité adaptés aux attentes des habitants, ce projet permet d'offrir des conditions d'accueil améliorées aux Maisonnais tout en créant un lieu plus naturel et apaisant. Ces aménagements constituent également une réponse supplémentaire et concrète face au réchauffement climatique.

Les conditions d'accueil des familles améliorées

Afin de proposer des conditions d'accueil optimales aux familles maisonnaises venant se recueillir, le pavillon situé à l'entrée du cimetière du côté de l'avenue du Professeur Cadiot a été entièrement rénové. En complément du ravalement des façades, les boiseries, maçonneries et métaux détériorés par le temps ont bénéficié d'une restauration qui a permis de redonner à ce bâtiment historique son aspect originel. De plus, l'intérieur du pavillon a été modernisé afin de proposer un espace dédié, convivial et confortable aux familles, tandis que de larges ouvertures ont été créées au niveau de son extension afin d'améliorer la luminosité du lieu. Un bardage en bois, sur la façade, donne une touche contemporaine à l'ensemble. À noter également qu'une borne d'accueil a été installée afin de faciliter l'information des visiteurs, de même que de nouvelles toilettes chauffées accessibles au public aux horaires d'ouverture.

Afin que les familles puissent fleurir et entretenir les tombes de leurs proches avec tout le confort qui s'impose,

la Ville a procédé à la remise à neuf intégrale du réseau d'alimentation des fontaines et remplacé certaines d'entre elles par des modèles en fonte identiques à celles d'origine. Enfin, l'ancienne signalétique a été revue : les divisions sont désormais matérialisées par des bornes en granit numérotées qui se fondent dans le décor.

Un lieu de recueillement plus apaisant

Dans le prolongement des travaux d'embellissement, la Ville a également souhaité offrir aux Maisonnais un lieu davantage propice au recueillement, plus agréable et apaisant. C'est pourquoi, les allées du cimetière ont été entièrement remises en état et végétalisées afin de désimperméabiliser les sols, de limiter la pousse d'herbes folles et de simplifier l'entretien. Sur la centaine d'arbres supplémentaires qui va agrémenter le cimetière, en plus des nombreux sujets déjà présents sur le site, 78 ont déjà été plantés. Tout en contribuant à préserver l'environnement, ces aménagements verts créent un cadre plus harmonieux et végétal, à l'image des vieux cimetières paysagers comme le Père-Lachaise à Paris. Ils permettent également d'améliorer le confort des visiteurs en été, en les protégeant des fortes chaleurs, car ils absorbent une partie de la chaleur, créant ainsi des îlots de fraîcheur et d'ombre, améliorant par là-même la qualité de l'air. Enfin, l'épanouissement de la végétation, loin d'être un manque d'entretien est au contraire le signe d'un environnement plus sain et accueillant pour les oiseaux, la faune et la flore locale.



La végétalisation des allées aura lieu à l'automne, période davantage propice aux plantations.

UNE VISITE DE MARQUE

Bienvenue Mme le maire et M. le député!



Les élus en pleine explication aux élèves dans le cadre du projet citoyen.

Quoi de mieux pour en apprendre davantage sur les institutions françaises que d'échanger avec ceux qui les pratiquent au quotidien et les connaissent sur le bout des doigts ?

En juin, les élèves des classes citoyennes de Mme Gallais, Mme Clinet et Mme Thambo des écoles élémentaires Victor Hugo, Condorcet et Les Planètes ont ainsi reçu la visite du maire de Maisons-Alfort, Marie France Parrain, de notre député, Michel Herbillon et de la maire-adjointe à la Vie scolaire, Catherine Primevert. Avides d'en savoir plus, nos jeunes citoyens se sont lancés dans une session de questions/réponses, passant en revue le rôle d'un élu, maire et député, le fonctionnement d'une commune, d'un département, d'une région, mais aussi de l'Assemblée nationale, sans oublier la traditionnelle curiosité de certains élèves sur la journée-type d'un élu ou encore sa charge de travail ! Ceints de leurs écharpes, les élus se sont volontiers prêtés à l'exercice, partageant de manière interactive et ludique leur expérience et leurs connaissances.

Pour rappel, chaque année la Ville propose, en partenariat avec l'Education nationale, à trois classes de participer au Parcours citoyen, qui a pour but de sensibiliser les écoliers au « mieux vivre ensemble », en leur faisant découvrir les valeurs de citoyenneté, de solidarité, de tolérance, ainsi que les institutions de notre République.

INTERVENTION

Citoyenneté, s'interroger pour mieux comprendre

À la maison, dans la rue ou encore à l'école... de nombreuses questions se pressent dans la tête de nos jeunes citoyens. Des questions et des thématiques qu'il n'est pas toujours simple d'aborder avec ses proches ou ses professeurs : en cas de divorce, à qui sont confiés les enfants ? Qui s'occupe des enfants maltraités ? Peut-on être jugé si on ne respecte pas la loi ? Est-on obligé d'aller à l'école ? Ai-je le droit d'exprimer mes opinions à l'école ? Afin de les aider à mieux appréhender ces notions et leur apporter des réponses adaptées, deux éducatrices de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Créteil sont intervenues au sein des classes citoyennes de Mme Gallais, Mme Clinet et Mme Thambo des écoles élémentaires Victor Hugo, Condorcet et Les Planètes.

Traiter des sujets délicats dans une sphère de confiance

S'appuyant sur une exposition interactive « Moi, jeune citoyen », chaque enfant a ainsi choisi une question à poser. L'ensemble de la classe était ensuite invité à réagir avec l'aide des deux éducatrices et d'interlocuteurs dédiés à l'enfance dont les réponses avaient été préalablement enregistrées dans le cadre de l'exposition : professeurs, juge pour enfants ou encore des parents. « Ces divers points de vue permettent de traiter ces sujets, parfois délicats, de manière approfondie avec une vision de tous les acteurs de l'enfance et de le faire au sein d'une sphère de confiance pour l'enfant », explique le

responsable adjoint de la Direction Enfance-Éducation qui coordonne ce projet. Cette intervention vient ainsi clôturer une année d'animations et de rencontres dans le cadre du Parcours citoyen : pas de doute, les élèves maisonnaïss sont devenus de véritables citoyens éclairés !



Les élèves de la classe de Mme Thambo de l'école Les Planètes ont choisi diverses questions en tant que jeunes citoyens à poser aux éducatrices.

FÊTES DE FIN D'ANNEE

Un avant-goût des vacances pour les enfants maisonnaï

Expositions, spectacles ou encore les stands animés et colorés des kermesses... Après deux années marquées par la crise sanitaire, les enfants et les équipes pédagogiques et d'animation des écoles, accueils de loisirs et des crèches de la ville n'ont pas manqué d'imagination pour célébrer comme il se doit la fin de l'année scolaire. Ces moments festifs et joyeux préparés avec soin par les jeunes Maisonnaï ont ainsi ravi leurs parents et l'équipe municipale venus admirer le fruit de leur travail artistique. Désormais, place à des vacances bien méritées !

> Retrouvez l'ensemble du reportage photo sur le site internet de la Ville : maisons-alfort.fr.



Le relai des assistantes maternelles de la ville a célébré la fin de l'année en couleurs.



À l'accueil de loisirs élémentaire Busteau, les enfants ont enquêté sur les « mystères de Busteau ».



Déguisements, jeux et animations étaient au rendez-vous à la Maison de l'enfant !



Les enfants des accueils de loisirs élémentaires Les Planètes, Condorcet, Paul Bert, Pasteur et Raspail ont réalisé plusieurs chorégraphies.



Les artistes en herbe de l'école maternelle Georges Pompidou ont montré toute l'étendue de leur talent lors de leur spectacle annuel.



La pêche a été bonne pour les élèves de l'école maternelle Saint-Exupéry !



Dans le mille ! Les élèves de l'école élémentaire Victor Hugo ont pu tester leur adresse grâce aux nombreux stands de leur kermesse.



Tous au sport ! L'école Saint-François a profité de cette fin d'année pour organiser des olympiades à destination de tous les élèves.



Après une course aux moults rebondissements, les enfants de l'école maternelle Condorcet ont profité d'un moment de jeux et de loisirs !



Chapeau les artistes ! Les écoliers de l'élémentaire Jules Ferry ont présenté leur spectacle de danse à tous les parents.



Après un spectacle musical, place à la visite de l'exposition « La nature au fil des saisons » à l'accueil de loisirs maternel Edouard Herriot.

LYCÉE DELACROIX

Quand esprit de compétition et mathématiques ne font qu'un



Pour marquer leur participation au concours, les élèves du lycée Delacroix ont reçu un diplôme.

Pour la deuxième année consécutive, le lycée Delacroix a encouragé ses élèves à participer au concours national « Le kangourou des mathématiques ». Sur la base du volontariat, les lycéens ont pu s'inscrire à ce concours, qui consiste en une série de questions à choix multiples, auquel participent simultanément des milliers d'élèves aux quatre coins de la France. Depuis 2021, le Conseil de la Vie Lycéenne (CVL) est en charge de l'organisation de cet événement et son succès va grandissant puisque plus de 70 jeunes se sont portés candidats cette année, contre 50 l'année dernière. Ce concours permet aux élèves de la primaire au lycée de s'amuser avec les maths, tout en progressant grâce à la documentation distribuée dans tous les établissements qui y participent. Le 20 mai dernier, une cérémonie de remise de diplômes a été organisée par le lycée afin de récompenser le bon classement de certains candidats. En effet, cette année sept élèves de terminale se sont classés dans les cent premiers nationaux de leur catégorie et l'un d'entre eux, Émile Chaurang, arrive même en 10^e place. Toutes nos félicitations aux jeunes fêrus de mathématiques !

CLASSES ÉCOCITOYENNES

Tous à la découverte de la faune et la flore locales !

Le projet écocitoyen se poursuit pour les deux classes sélectionnées cette année ! Les élèves des classes écocitoyennes des écoles élémentaires Louis Pasteur et Charles Péguy sont ainsi allés à la découverte des secrets de fabrication du miel puis des espèces végétales présentes sur l'île du Moulin Brûlé. Après avoir appris, au cours de l'intervention d'une enseignante-chercheuse, le fonctionnement d'une ruche ainsi que l'importance qu'ont les abeilles pour l'environnement, les élèves des deux classes se sont rendus aux ruches de Maisons-Alfort, situées au Fort de Charenton, pour observer de plus près le travail des abeilles. Grâce aux explications des membres du club d'apiculture de la gendarmerie, ils ont ainsi pu mieux comprendre le fonctionnement d'une ruche et même en découvrir l'intérieur ! S'ils ont compris comment les abeilles fabriquent le miel, une dernière étape manquait à leur formation... une dégustation ! Dans la continuité de leur visite, les élèves ont goûté à plusieurs variétés de miel, notamment celle produite au Fort.



Les jeunes écocitoyens ont découvert le fonctionnement d'une ruche.

Incollables sur la biodiversité maisonnaise !

Guidés par un agent des Espaces Verts de la Ville, les élèves ont ensuite visité l'île du Moulin Brûlé. Grâce à des images imprimées, les jeunes apprentis écolos ont ainsi pu découvrir et reconnaître la faune et la flore locales. Les panneaux mis à disposition des visiteurs dans le parc ont également été commentés afin que les élèves comprennent l'histoire de la construction de l'île et l'importance de l'intervention humaine dans sa conservation.

Désormais incollables sur la biodiversité maisonnaise, les enfants pourront à leur tour proposer des visites guidées à leur entourage !



Grâce à la visite de l'île du Moulin Brûlé, la biodiversité maisonnaise n'a plus de secret pour les élèves des classes écocitoyennes.

ÉLÉMENTAIRE JULES FERRY

Les écoliers courent contre la faim dans le monde

L'ensemble des élèves de l'école élémentaire Jules Ferry a participé à une collecte de dons, sous forme de course, en faveur d'Action contre la faim. L'équipe pédagogique a souhaité s'engager auprès de cette association qui concentre ses actions sur la prévention, le dépistage et le traitement de la sous-nutrition. Le 24 mai, tous les élèves étaient prêts à se lancer dans la course ! Chacun avait au préalable choisi des donateurs, qui ont effectué des promesses de dons en fonction du nombre de tours courus par l'enfant. Les plus petits ont inauguré la course tandis que leurs aînés comptabilisaient le nombre de tours effectués afin de déterminer le montant des dons. En plus de servir une bonne cause, cette course a permis aux élèves de faire preuve de solidarité tout en s'amusant, félicitations !



En courant, les élèves ont récolté des dons pour l'association Action contre la faim.

COLLÈGE HERRIOT

Les élèves foulent les planches



Les élèves du collège Edouard Herriot sur la scène du CSC Les Planètes.

Pour célébrer les 400 ans qui nous séparent de la naissance de Molière et lui rendre hommage, douze comédiens en classe de 6^e et de 5^e du collège Edouard Herriot ont monté *Les Fourberies de Scapin*, le 7 juin au centre socioculturel Les Planètes. C'est grâce à leur engagement hebdomadaire aux ateliers de théâtre de Mme Schumacher, professeure de lettres modernes, et de M. Fontaine, principal, que les élèves ont réussi avec brio la mise en scène de ce chef d'œuvre classique. Fabrication des décors, choix des costumes ou encore création de l'affiche, les membres du Foyer Socio-Éducatif du collège ont fourni un travail régulier afin de proposer un spectacle haut en couleur. Le résultat est sans équivoque : un spectacle remarquable et des élèves ravis d'être montés sur scène !

MUSIQUE

Tous en scène au collège Jules Ferry !

Les élèves des Classes à Horaires Aménagés Musicales (CHAM) menés par leur professeure d'éducation musicale Fanny Magnier, ainsi que la chorale du collège Jules Ferry ont enflammé la scène du NECC, le 31 mai dernier, lors d'un spectacle mêlant musique, chant, danse et théâtre. De nombreux élèves ont participé à ce projet, que ce soit sur scène ou en contribuant à la création des décors, pour ce qui est des classes de Mme Ujeda, professeure d'arts plastiques.

Un spectacle aux influences variées

Au programme, des accents de carnaval de Rio lors d'une première partie consacrée à la Batucada, ce genre musical brésilien traditionnel qui se caractérise par l'usage important de percussions. En effet, les CHAM ont travaillé ces mélodies tout au long de l'année grâce aux professeurs de percussions, M. Streith, et de formation musicale, Mme Gilch, qui enseignent tous deux au conservatoire municipal Henri Dutilleux. La seconde partie, le théâtre, et plus particulièrement les œuvres de Molière,

a permis aux élèves de rendre un bel hommage au dramaturge, sous les conseils de M. Luquin, professeur de théâtre. Les choristes ont quant à eux offert une performance vocale alliant variété française et jazz, en hommage au spectacle « Cole in Paris » représenté au théâtre Claude Debussy en janvier.



Les élèves ont proposé un spectacle aux diverses influences.

JOURNÉE OLYMPIQUE

Maisons-Alfort a célébré les Jeux et le sport



Les enfants des associations sportives ont formé symboliquement les cinq anneaux olympiques lors de la cérémonie d'ouverture.

Le 25 juin dernier, Maisons-Alfort s'est mise aux couleurs de l'olympisme !

Dans le cadre de sa labellisation Terre de Jeux 2024 obtenue en janvier, la Ville a souhaité aller encore plus loin dans ses actions et mettre toujours plus de sport dans le quotidien des Maisonnais. « Paris accueillera les prochains Jeux de 2024, nous avons donc décidé de nous saisir de cette belle opportunité en participant, à notre échelle, à l'aventure olympique », explique le maire, Marie France Parrain qui a inauguré cette journée aux côtés du président du département, Olivier Capitanio, de sportifs de haut niveau et de la municipalité. Symboliquement, des enfants de plusieurs associations sportives maisonnaises (rugby, foot, judo et handball) ont formé les cinq anneaux des Jeux et porté le flambeau olympique, avant l'arrivée prévue de la flamme au sein du département du Val-de-Marne quelques jours seulement avant l'ouverture des Jeux de Paris 2024.

Faire vivre la dynamique olympique

Pour cette première édition de la Journée olympique, toutes les générations étaient conviées à venir s'essayer à diverses disciplines sportives, des plus populaires, comme le foot, le basket ou encore la natation aux plus « méconnues » du grand public. À l'image de Paul et de son jeune adversaire du jour, qui ont enfilé pour la première fois casques et vestes d'escrimeurs pour se mettre dans la peau d'épéistes : apprentissage du salut, des gestes de base... en garde ! À quelques pas de là, au gymnase des Juilliottes, d'autres se sont attaqués au mur d'escalade tandis qu'un match endiablé de water-polo se jouait au même moment au centre aquatique Arthur Hévette. « Avec cette journée, notre objectif était que chaque Maisonnais, quel que soit son âge, puisse découvrir des sports olympiques et paralympiques », abonde le maire-adjoint au Sport, Bruno Bordier.

Sur les bords de Marne, au Palais des Sports, ou encore au Stade Delaune : au total, une vingtaine de disciplines était ainsi proposée à l'essai sous la houlette des associations et des éducateurs sportifs de la Ville. Des sportifs de haut niveau et pour certains qui ont fait les Jeux olympiques et paralympiques, étaient également présents sur chaque site selon leur discipline, pour échanger avec le public, de même que les membres des clubs sportifs de la ville. Le compte à rebours est lancé et Maisons-Alfort compte bien continuer à faire vivre la dynamique olympique jusqu'en 2024 : restez à l'affût !



Découverte du judo pour le public et remise de ceintures pour les élèves du JCMA.



Match de water-polo au centre aquatique Arthur Hévette.



L'escrime est une discipline accessible dès le plus jeune âge : la preuve !



Initiation au handball au Palais des Sports.



Les Maisonnais de tous âges ont pu s'essayer à l'escalade.



Des joueurs professionnels de basket fauteuil ont joué un match d'exhibition au gymnase des Juilliottes.

Promouvoir l'Olympisme par la culture et l'éducation

En parallèle, les écoles maisonnaises ont fêté l'olympisme le 23 juin au sein de leurs établissements, jour de célébration partout dans le monde. La Ville a fait le choix de la célébrer le 25 juin afin de permettre au plus grand nombre d'en profiter. Dans ce cadre, les collèges Condorcet et Nicolas de Staël, avec l'aide de leurs professeurs de sport, ont participé au concours d'affiches des Jeux lancé par le Comité olympique. À l'issue de ce challenge, les **prix de la Ville de Maisons-Alfort, du Jury et de l'Olympisme** ont été décernés par le maire, Marie France Parrain, le maire-adjoint au Sport, Bruno Bordier et les équipes pédagogiques, respectivement à **Alyssia de L'Anneau (5^e – collège Nicolas de Staël)**, **Alix Louvard (collège Nicolas de Staël)** et **Solal Le Pape (5^e B, collège Condorcet)** Toutes nos félicitations aux élèves pour leur créativité sportive !



L'affiche qui a décroché le prix de la Ville de Maisons-Alfort.

ÉVÉNEMENT

Les clubs sportifs en fête !

Les associations sportives maisonnaises ont donné le ton de cette fin d'année : la fête ! Convivialité et partage étaient ainsi au rendez-vous pour célébrer avec leurs adhérents et les Maisonnais leur passion commune autour de leur discipline : tennis de table (JSA), football (FCMA), rugby (RCMASM) ou encore basket (ASLMA)... toutes les générations se sont retrouvées autour d'animations, de rencontres et d'initiations. Pas de doute après deux ans de crise sanitaire, la richesse de la vie associative maisonnaise a bel et bien repris ses droits, et ce, pour notre plus grand bonheur ! **Petit retour en images non exhaustif.**



Pour le RCMASM, l'occasion de récompenser le travail de toute une année sportive en présence du député, Michel Herbillon, du maire Marie France Parrain et du maire-adjoint au Sport, Bruno Bordier.



Au ASLMA, les démonstrations de basket se sont succédées.



De nombreux matchs de football ont pu être joués au FCMA.

JEUX DU VAL-DE-MARNE

Les écoliers maisonnaïses font le plein d'activités sportives !

Courses en sac, relais, tir au but, biathlon... autant de disciplines que les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires de la ville ont pu pratiquer dans le cadre des Jeux du Val-de-Marne ! Chaque année depuis plus de 50 ans, le département du Val-de-Marne renouvelle cette initiative qui permet à 90 000 collégiens et 30 000 habitants val-de-marnais de s'initier à de nombreuses disciplines. Depuis plusieurs années, la Ville de Maisons-Alfort décline cet événement en sa propre version des Jeux. Ainsi, du 7 au 17 juin, l'ensemble des élèves du CP au CM2 a participé à diverses activités sportives et ludiques au stade Delaune. Les enfants ont pu découvrir de belles valeurs du sport telles que l'entraide et la solidarité, le tout dans une atmosphère conviviale.



Les enfants ont découvert une large variété de sports.



Convivialité et divertissement ont été les maîtres-mots de cette journée !

Des initiations au handisport

Dans la continuité des actions entreprises par la Ville pour réduire les inégalités et favoriser l'accès au sport pour tous, les jeunes écoliers ont également pu se mettre à la place de personnes en situation de handicap en pratiquant des sports tels que le cécifoot, le basketball assis ou encore la course à l'aveugle. Ces beaux moments de sport et de tolérance se sont achevés par la distribution de gourdes offertes aux enfants par le Département, afin qu'ils gardent un souvenir durable de leurs efforts !

CULTURE

L'Art urbain se vit en direct à Maisons-Alfort



Les visiteurs ont pu participer à la création d'une œuvre collaborative.

Qui a dit que l'Art devait être cantonné exclusivement au sein des musées ? À Maisons-Alfort, sous l'égide de l'Office Municipal de la Culture (OMC), l'Art urbain s'est vécu en direct le 18 juin sur le parvis de l'Hôtel de ville dans le cadre du lancement de l'exposition Artistes en scène – Art urbain. Clôture de cette 18^e édition du Printemps des Arts, cette exposition inédite est issue d'une partie de la collection privée du Maisonnais et passionné d'Art urbain, Yassine Hmitti. L'occasion pour le public de découvrir l'étendue des styles de cet art né de la rue qui a trouvé toute sa place sur les murs intérieurs du théâtre Claude Debussy.

Quand les visiteurs deviennent des artistes

Durant une après-midi, les Maisonnais ont pu admirer le processus créatif de cinq artistes, maîtres de cet art atypique. Bombes de peinture en main, Kaldea, Jeanjerome, Dark et Sax ont réalisé des fresques grandeur nature tandis que l'artiste Maisonnaise Azna, a montré son talent en customisant des baskets de dessins aux couleurs vives. Une plongée dans l'univers de ces artistes singuliers qui ne s'est pas arrêtée là. Fabriquant soi-même son pochoir, chaque visiteur a ainsi pu agrémenter de sa touche personnelle une toile contribuant ainsi à la création d'une œuvre collective. Une belle manière d'appréhender l'art en le vivant et en le pratiquant qui a conquis les Maisonnais, ainsi que le maire, Marie France Parrain, notre député, Michel Herbillon et la maire-adjointe à la vie associative, Catherine Hardy.



Parmi les artistes présents, Sax, connu pour ses fresques animalières spectaculaires.

CAVALIER DE L'ESPERANCE

Bon anniversaire !



50 ans déjà ! Fondé le 17 octobre 1972, le club d'échecs maisonnais Le Cavalier de l'Espérance fêtera ce bel anniversaire le 22 octobre prochain à la Maison Pour Tous d'Alfort avec une journée dédiée à ce loisir qui passionne toujours autant les amateurs de réflexion et de stratégie. Au programme de ces festivités, un Open rapide, des tournois de loisirs, des concours, des conférences, des initiations aux échecs, et même une partie simultanée

avec une star de la discipline, grand maître international, et première joueuse d'échecs française, **Marie Sebag** : de quoi se mettre dans la peau de l'héroïne de la série mondialement connue « Le Jeu de la dame », Beth Harmon !

Retrouvez le programme complet dans le prochain magazine municipal de septembre.

> + d'infos cavalierdelesperance.fr

LUDOTHÈQUE MAISON DE L'ENFANT

Emprunter des jeux, c'est désormais gratuit !

Dans la continuité de la mise en place de la gratuité de l'ensemble des emprunts au sein des trois médiathèques de Maisons-Alfort depuis le 1^{er} avril, la Ville poursuit sa politique en faveur du pouvoir d'achat des familles maisonnaises et d'une offre culturelle ouverte à tous. **Ainsi, depuis le 1^{er} juin, les prêts de jouets et de jeux au sein de la ludothèque de la Maison de l'Enfant sont désormais entièrement gratuits.** L'adhésion, qui devient également gratuite, reste toutefois nécessaire pour fréquenter la structure. Ne reste plus qu'à faire son choix parmi les 1 600 jeux et jouets qui sont mis à disposition des familles sur place ou à emprunter, dans la limite de trois prêts.

Pour rappel, **la ludothèque de la Maison de l'Enfant accueille les petits Maisonnais de moins de 5 ans** dans un espace ludique dédié à la petite enfance du mardi après-midi au samedi. L'ensemble des horaires est consultable sur le site internet de la ville maisons-alfort.fr, rubrique « Famille et Education »/Petite enfance.

> Ludothèque Maison de l'Enfant – 86, avenue Busteau
Tél. 01 41 79 07 05



L'équipe féminine de judo du JCMA aux côtés de leur entraîneur, Dimitri Dragin.

JUDO

L'équipe féminine 3^e des championnats de France !

Le 28 mai dernier se sont déroulés les championnats de France de judo par équipe 1^{ère} division au Grand Dôme de Villebon (Essonne). Il en a résulté de nombreuses performances tant individuelles, comme celles des séniors en 2^e et 3^e divisions, qu'en équipe masculine comme féminine. Mais c'est finalement l'équipe féminine qui a atteint le podium en se classant 3^e des championnats. Un grand bravo aux championnes du JCMA : Marine Gilly, Anaïs Mosdier, Alexia Caillon, Morgane Fereol, Coralie Hayme, Amandine Germain, Fantine Rauzier, Mélanie Dhaybi et Clara Galludec !

JCMA KENDO NAGINATA

Champions de France et pas que !

Le JCMA continue d'enchaîner les résultats ! Cette fois-ci dans la section kendo-naginata, avec deux titres de championne de France de naginata, art martial japonais, qui ont été décernés le 14 mai à Magali Volland en catégorie « kyu » et Fanny Hamot en catégorie « sénior femme ».

De belles perspectives pour ces sportives médaillées et le club à l'approche du championnat d'Europe qui aura lieu en Belgique le 11 septembre prochain.



Médailles de championnes de France de naginata autour du cou, Magali Volland et Fanny Hamot.

En kendo, art martial au sabre également japonais, Adrien Ambrosi décroche le titre de vice-champion d'Europe par équipe junior. Il frôle de peu le podium en individuel en atteignant finalement la 5^e place. Lors de ce même championnat, Lyna Maaziz décroche quant à elle le titre de championne d'Europe, une très belle performance pour cette capitaine d'équipe féminine.



Adrien Ambrosi a décroché le titre de vice-champion d'Europe par équipe junior de kendo.

TENNIS

Six médailles pour le MATC !

Le Maisons-Alfort Tennis Club a été mis à l'honneur lors des championnats individuels du Comité du Val-de-Marne de Tennis. En effet, ce ne sont pas moins de six joueurs et joueuses qui ont reçu un titre avec quatre d'entre eux qui ont décroché le titre de champion. Les résultats des matchs par équipe de ce championnat de tennis précédant la saison de

Rolland Garos ont également été très honorables. Félicitations à tous les participants et particulièrement à nos champions : Yannis Batsabaken en 13-14 ans, Mathieu Leboucher en + de 35 ans, Gil Cabouillet en + de 45 ans, Stéphanie Kerbelbeck en 4^e série ; et à nos vice-champions : Thomas Gimenez en 15-16 ans et Manuel Carle en + de 50 ans !

Séance 30 juin 2022

Principales décisions du dernier Conseil municipal

ENFANCE

Classes de découvertes et séjours de vacances 2023

Le Conseil municipal a approuvé la reconduction en 2023 des 26 classes de découvertes traditionnellement proposées aux écoliers Maisonnais. Le choix des thématiques sera établi par les enseignants et validé par l'Education Nationale dans la limite de 6 classes de neige maximum.

Des séjours de vacances seront aussi proposés aux Maisonnais : une semaine de ski alpin ou snowboard pour les 13/17 ans et de ski alpin pour les 6/12 ans en hiver et un séjour multi-activités pour les 6/12 ans au printemps.

AFFAIRES TECHNIQUES ET URBANISME

Espaces de restauration à la Maison de l'Environnement

Pour compléter l'offre de services au sein de la Maison de l'Environnement sur les Bords de Marne, la Ville a souhaité proposer des espaces de restauration qui seront confiés à un prestataire dans le cadre d'une concession de service. Le Conseil municipal a approuvé le choix de la société Mémé Greeny engagée dans une démarche de développement durable et spécialisée dans les produits bio et locaux, pour la gestion des espaces de restauration.

Parkings souterrains

La Ville qui dispose actuellement de deux parkings publics souterrains situés dans le Centre (57 places) et dans le quartier d'Alfort (191 places) souhaite mettre en place une gestion coordonnée de ces équipements qui seront prochainement complétés par un nouveau parking souterrain de 100 places qui sera construit au 114 avenue du Général de Gaulle. L'objectif poursuivi est d'améliorer la qualité de service au sein de ces parkings ainsi que leur modernisation et leur entretien. Le Conseil municipal a donc approuvé le principe de l'exploitation des parkings souterrains par voie de concession de service afin de pouvoir en confier la gestion à un prestataire spécialisé.

Itinéraire de randonnée

Dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIRP) élaboré par le Conseil départemental du Val-de-Marne, un nouvel itinéraire vient d'être créé traversant la commune de Maisons-Alfort. Ce nouvel itinéraire dénommé « PR38B sentier des Forts Est » viendra compléter l'offre de circuits de randonnées dans le Val-de-Marne et au regard de l'intérêt qu'il présente pour la Ville et ses habitants, le Conseil municipal a donné un avis favorable à son intégration au PDIRP.

AFFAIRES FINANCIÈRES

Adhésion au Centre Hubertine Auclert

La Ville de Maisons-Alfort souhaite accentuer ses actions en faveur de l'égalité Femmes/Hommes dans tous les domaines de la vie locale et à destination tant des habitants que des agents communaux. Pour pouvoir mettre en œuvre des initiatives cohérentes et ciblées en matière d'éducation à l'égalité, de lutte contre les violences faites aux femmes et plus généralement de lutte contre la discrimination sexiste, la Ville a adhéré au Centre Hubertine Auclert, structure reconnue et spécialisée dans ces thématiques. Grâce à cette adhésion, les services de la Ville pourront bénéficier d'un accompagnement spécifique et de conseils pour promouvoir de façon concrète l'égalité entre les femmes et les hommes.

COMPTES DE LA COMMUNE

Le Conseil municipal a approuvé le compte administratif de la ville pour l'exercice 2021 :

Section de fonctionnement	
Recettes	81.522.146,83 €
Dépenses	65.027.609,99 €
Section d'investissement	
Recettes (y compris restes à réaliser)	23.189.879,85 €
Dépenses (y compris restes à réaliser)	32.534.079,59 €
Total recettes	104.709.026,68 €
Total dépenses	100.561.689,58 €
Excédent de l'exercice	+4.147.337,10 €

Le compte administratif de la ville est conforme au compte de gestion de l'exercice 2021 arrêté par le Trésorier Principal qui a également été approuvé par le Conseil municipal.

Informations financières - ratios (L.2313-1 CGCT) - En euros par habitant	Valeur	Moyenne nationale de la strate
1- DRF/Population	1.108 €	1.504 €
2- Produit des 4 taxes/Population	584 €	676 €
3- Recettes réelles de fonctionnement/Population	1.278 €	1.639 €
4- Dépenses d'équipement brut/population	201 €	342 €
5- Encours de dette/Population	451 €	1 370 €
6- DGF/Population	119 €	209 €
7- Dépenses de personnel/DRF	59,8 %	54,6 %
8- DRF + Remboursement de la dette en capital/RRF	91,4 %	99,8 %
9- Dépenses d'équipement brut/RRF	15,7 %	20,9 %
10- Encours de la dette/RRF	35,3 %	83,6 %

(*) - Valeurs communales et moyenne nationale de la strate compte de gestion 2020 MINEFI

MÉDIATHÈQUE ANDRÉ MALRAUX

Le plein de bonnes affaires !



Dénicher la perle rare dans une braderie, c'est le plaisir de tous lecteurs et cinéphiles. Vous savez, cette œuvre qui est passée de main en main, qui a déjà une histoire et qui n'attend plus que d'être redécouverte par son nouveau propriétaire. Chaque année, la **médiathèque André Malraux** organise ainsi une grande braderie pour permettre aux Maisonnais d'en trouver une. Venez offrir une seconde vie aux documents ôtés de leur rayonnage **les vendredi 23 septembre de 14h à 19h30 et samedi 24 septembre de 9h30 à 17h**. Les livres, BD et CD seront au prix de 1 euro tandis que les livres d'Arts et les encyclopédies seront vendus pour 5 euros. En plus d'aider votre porte-monnaie, vous permettrez aussi à la médiathèque de faire de la place pour les nouveautés de l'année ! Rendez-vous à la rentrée pour dénicher LA pépite.

> Accès libre. Médiathèque André Malraux
4, rue Albert Camus / 01 43 76 30 77

CONSERVATOIRE

Des talents divers et variés pour des spectacles réussis !

Après une année de travail régulier, les élèves du conservatoire municipal Henri Dutilleux sont montés sur la scène du théâtre Claude Debussy afin de présenter leurs spectacles de fin d'année et de recevoir leurs diplômes des mains de Marie France Parrain, maire de Maisons-Alfort.

Les élèves de danse classique et contemporaine ont inauguré le bal le 4 juin, avec leur « Regard sur la danse », accompagnés d'élèves de la classe de flûte traversière. Avec leur réinterprétation contemporaine du conte allemand

« Casse-noisette et le Roi des souris », les élèves de danse modern'jazz ont proposé aux spectateurs une mise en scène transformant cette œuvre classique en un véritable conte moderne. Enfin, la scène maisonnaise s'est clôturée par la prestation des élèves de musique et d'art dramatique, le 25 juin. Et c'est avec l'adaptation d'un autre classique de la littérature jeunesse, l'histoire d'*Hansel et Gretel*, que les élèves ont porté sur scène le fruit de leur travail. Félicitations à l'ensemble des élèves et à leurs professeurs !



Les élèves de modern'jazz ont réinterprété le ballet « Casse-noisette ».



La maire, Marie France Parrain, a remis les diplômes à l'ensemble des élèves.



Les élèves de danse classique et contemporaine et leur spectacle « Regard sur la danse ».



Le conte *Hansel et Gretel* mis en scène par les élèves d'art dramatique et de musique.

THÉÂTRE

Spectacles inédits et rendez-vous incontournables : un avant-goût de la saison 2022/2023 !

Le 28 juin dernier, les théâtres ont présenté en avant-première l'ensemble des spectacles qui composeront la saison culturelle 2022/2023, en présence du maire, Marie France Parrain, du député Michel Herbillon, du président du département, Olivier Capitanio, de Catherine Hervé, maire-adjointe aux Affaires culturelles, et des équipes des théâtres. Musique, comédie, danse ou encore spectacles jeunesse... comme chaque année les théâtres font vivre la culture à Maisons-Alfort ! Au cours de cette saison, vous allez rire avec la pièce de théâtre « Berlin Berlin », qui a remporté le Molière de la comédie 2022, retomber en enfance grâce au spectacle « Courgette », ou vibrer au fil des chansons de la comédie musicale « Normandie »... et vivre bien d'autres expériences encore !



Des artistes de la comédie musicale « Normandie » ont présenté leur spectacle en direct.

De la scène au cinéma, il n'y a qu'un pas

Les rendez-vous clés des théâtres dédiés au cinéma reviendront également cette année avec des thèmes

qui incitent au voyage : « À l'aventure » pour le festival Ciné Junior et « Grands espaces » pour le Ciné NECC. Comme à l'accoutumée, vous pourrez profiter des dernières sorties cinéma sous le ciel étoilé du théâtre Claude Debussy

dès le 31 août, tous les mercredis et dimanches de l'année.

> Découvrez le programme des théâtres sur leur site internet : theatredemaissions-alfort.org

MÉDIATHÈQUES

Les horaires d'été du 5 juillet au 27 août inclus

Médiathèque André Malraux

01 43 76 30 77
Mardi de 14h à 19h30
Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Vendredi de 14h à 17h
Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

Médiathèque du Centre

01 43 96 24 48
Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Vendredi de 10h à 12h30
Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

Médiathèque René Coty

01 41 94 12 51
Mardi de 14h à 18h
Mercredi de 10h à 12h30
Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

Bibliobus

- **Mardi de 17h à 19h Les Planètes :** impasse Saint-Maur
- **Mercredi de 10h à 12h30** avenue de la Liberté (école Charles Péguy)
- **Mercredi de 14h à 16h Alfort :** 1, rue du Maréchal Juin
- **Samedi de 14h à 16h30 Alfort :** rue Bourgelat (École Pasteur)
- **Samedi 10h à 12h30 Vert de Maisons :** rue Jean Jaurès (École Jules Ferry)

À noter que durant l'été, la durée de vos prêts est prolongée jusqu'au **10 septembre inclus pour tous les documents. Seuls les DVD restent empruntables pour 15 jours.**

Médiathèque André Malraux

Fermeture des salles de documentation et multimédia pour travaux

Jusqu'au 9 septembre inclus, des travaux sont réalisés dans les salles de documentation et multimédia de la médiathèque André Malraux. Les espaces et les collections de ce niveau ne sont donc pas accessibles durant cette période. **Le niveau 1** (Espaces Littérature adultes, BD, Mangas, presse et Musique-Cinéma) sera **inaccessible du mardi 16 août au jeudi 18 août inclus**. Seul l'espace Jeunesse pourra vous accueillir. Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons un bel été !

Libre expression des groupes politiques représentés au Conseil municipal de Maisons-Alfort

Réélection de Michel HERBILLON : la victoire de l'union, de l'expérience, de la proximité et de l'efficacité

L'ensemble des élus de la Majorité municipale se félicite de la réélection de notre Député, Michel HERBILLON. Nous lui adressons tous nos vœux de succès pour les 5 prochaines années. Avec 63,27% des voix sur la circonscription et étant largement majoritaire dans les 4 communes, Michel HERBILLON et son suppléant, Hervé GICQUEL, obtiennent un très beau résultat. Cette marque de confiance des habitants envers leur Député, à commencer par celle très forte des Maisonnais, vient récompenser des années d'engagement sans relâche pour notre commune et pour ses habitants. C'est la reconnaissance du travail accompli pour défendre, toujours dans l'union, les intérêts des habitants et obtenir des résultats concrets pour eux. Ce lien fort et si particulier que Michel HERBILLON a su nouer au fil des années avec les Maisonnais de toutes les générations est exemplaire. Sa belle victoire vient aussi sanctionner tous ces autres

candidats qui apparaissent seulement au moment des élections et qui ne connaissent pas notre circonscription. Aujourd'hui comme demain, plus que jamais nous avons besoin d'un Député comme Michel HERBILLON qui soit toujours là pour nous défendre à l'Assemblée Nationale et pour défendre l'intérêt général.

Nous savons aussi qu'il restera toujours à vos côtés, proche de nos préoccupations, et que nous pourrions toujours compter sur lui pour porter avec nous les projets d'avenir de notre commune et protéger le Maisons-Alfort que nous aimons. Tous ensemble, nous restons pleinement engagés au service des Maisonnais et pour le développement harmonieux de notre commune.

Le Groupe de la Majorité Municipale
« Maisons-Alfort d'abord »

Sur quelques-unes des questions abordées au conseil municipal du 30 juin

- La Maison de l'environnement n'accueillera pas de café associatif, mais un café-restaurant confié à Mémé Greeny, entreprise charentonnaise. Le loyer qu'elle paiera à la Ville sera modique, ce sans réelle justification. Malgré nos réserves sur ce projet coûteux de pur « greenwashing », nous souhaitons bien sûr la réussite à cette entreprise.
- Le conseil a de nouveau délibéré pour déléguer au privé les parcs de stationnement de la ville. En effet, aucune entreprise ne s'est déclarée intéressée après la première délibération l'an dernier, dans un secteur pourtant très concurrentiel. Nous réitérons notre vœu d'une politique de stationnement unifiée et cohérente, englobant à la fois les ouvrages et le stationnement en surface, et poursuivant des objectifs environnementaux.
- Le promoteur Nexity rachète le bâtiment actuel à côté de la gare du centre pour y construire le futur centre technique municipal (à racheter par la ville), mais aussi

70 logements. Malgré nos observations, aucune contrainte n'est véritablement imposée au promoteur en matière de logements sociaux ou environnementaux.

- Deux points positifs : tout d'abord l'adhésion de la ville à l'association Hubertine Auclert. Nous saluons cet engagement qui devrait permettre une meilleure prévention des violences faites aux femmes dans notre Ville hélas terriblement marquée par deux drames récents.

- L'inscription enfin d'un itinéraire de randonnée pédestre au plan départemental, qui devrait à terme bénéficier d'une signalétique adaptée. Nous regrettons cependant que cette inscription ne conduise pas la ville à requalifier les trottoirs sur cet itinéraire.

« Maisons-Alfort Ensemble »

C. Panassac, B. Bouché, F. Cercey, G. Bétis

À quand des îlots de fraîcheur à Maisons-Alfort ?

Le réchauffement climatique nous oblige, à nous tous, de revoir notre mode de fonctionnement. Dans ce cadre, nous pouvons saluer l'annonce de la porte-parole du gouvernement qui a annoncé un fond de soutien aux collectivités locales à hauteur de 500 millions d'euros pour cofinancer avec les collectivités locales les projets de création d'îlots de fraîcheur. Il est urgent de faire cela. Nous devons rapidement végétaliser et moderniser notre commune au niveau des écoles où la chaleur des classes est épouvantable pour les élèves. Ainsi nous pouvons nous inspirer de ce qui existe à Paris; Il y a plusieurs écoles de type « Oasis » qui ont été créées. Le bitume dans les écoles est remplacé par des matériaux plus clairs et poreux qui ont un effet thermique important. Cela fait diminuer de plusieurs degrés les cours de récréations. À Paris, la température dans certaines cours d'écoles a atteint 36 degrés, ce qui devient très gênant pour

les élèves et aussi pour les animateurs et professeurs. Des chaleurs aussi importantes sont problématiques pour le suivi des cours par les élèves et représente aussi un souci pour leur santé ainsi que celle de leurs professeurs et pour l'ensemble des employés des écoles.

Il nous faudra aussi faire une démarche pour lutter contre la chaleur face aux seniors de notre ville en végétalisant les maisons de retraites et un suivi régulier sur la canicule.

La création d'îlots de fraîcheur devient urgente pour notre commune. La plus grande partie de Maisons-Alfort est considérée comme étant une zone de chaleur Forte (projet MApUCE). Nous devons tous ensemble réagir pour vivre le mieux possible dans notre ville.

Thomas Maubert

« Maisons-Alfort Passionnement »

t.maubert@maisonsalfort-passionnement.fr

**PHARMACIES DE GARDE****24 juillet : Pharmacie de la Santé**

59, avenue du Général Leclerc

31 juillet : Pharmacie Chatap

24, Cours des Juilliottes

7 août : Pharmacie Jean Jaurès

139, rue Jean Jaurès

14 août : DUVAL-JARRIGE

16, avenue de la République

15 août : Pharmacie de la Mairie

61, avenue du Général de Gaulle

21 août : Pharmacie Condorcet

158, avenue Gambetta

28 août : Pharmacie de l'École – Nguyen Huu

26, avenue du Général de Gaulle

4 septembre : Pharmacie de la Liberté

54, avenue de la Liberté

11 septembre : PUCCI Patricia

20, rue du Maréchal Juin

RENCONTREZ VOS ÉLUS SUR LES MARCHÉS**Vendredi 16 septembre de 15h45 à 17h** : impasse Saint-Maur dans le quartier des Planètes.**Samedi 17 septembre de 10h à 12h** : marché de Charentonneau, devant le magasin Auchan dans le quartier Liberté Vert de Maisons, près de l'enseigne Picard dans le quartier d'Alfort (39, av. du Général Leclerc) et à la galerie commerciale des Juilliottes.**Dimanche 18 septembre de 10h à 12h** : marché du Centre et devant le magasin Auchan, avenue du Professeur Cadiot.**LA POSTE** 

Tout au long de l'été, les horaires des cinq bureaux de poste présents sur la commune restent inchangés. En outre, aucune fermeture de bureau n'est prévue, permettant ainsi aux Maisonnais de tous les quartiers de la ville de bénéficier d'un même accès aux services proposés par La Poste.

Les cinq bureaux de poste à Maisons-Alfort : Bureau principal – 28, avenue du Professeur Cadiot ; Charentonneau – 86, rue Chevreul ; École Vétérinaire – 28, avenue du Général de Gaulle ; Vert de Maisons – 22, avenue Liberté ; Les Planètes – 137, rue Marc Sangnier

**ÉTAT CIVIL****Avril**

Naissances : CAPY VILAR Olivia, ALFANDARI Raphaël, MARCIEL Giulia, SAINT-LOUIS-AUGUSTIN KALLOUBI Inaya, FURNON Zoé.

Mai

Naissances : CHLOPEK Emma., ZYANE Mira, ROUSSEL HAMPIKIAN Liv, DEMIRCIYAN Djivan, COUDRAY Juliette, FABBRI Olivia, DALAIGRE YETTA Sacha, MAMBU Elie, MOSTAIS Cléo, PAYET Gabriella, KAHLOUN Nina, HOLIN Rafael, RIGAIL Louis, CHEUMENI Logan, BENSALHI Selma, GUYOT Emmy, RONDEAU Maël, LANOË Van, BELABBAS Iris, DEBAYLE Charlotte, GUÉTIN Jean, LEHUÉDÉ Manon, MASSELOT Maeve, ALOULOU Imrân, PEPHILY de CHADIRAC Teyyah, SALEM Jennah, LEHERON VEIBERT Thelma, HANNOTTE Paul, GARNET CIRERA Marius, GENOUD Léna, SLAMA Nava, TERRANOVA Rose, TREPONT Chelsy, NGUYEN PERRIN Liam, BRUNET DIONET Capucine, DIALLO Aminata.

Mariages : BREMOND Gilles et FRIGARD Johanne, EDORH Shérif et ALLOUCH Laïla, NGUY Yen-King et XU Christine, SOUARÉ Lassana et GASSAMA Maimouna, HAMMOUCHE Anaïs et ALOUI Mohamed, LYAÂGAR Youness et AALA Nabila, MARTIN Stacy et BOURKAÏK Jâsem, VERGNE Renaud et BESSIS Aurélie, FAURE Stan et BALLERINI Laurie, ZARZA GONZALEZ Zulma Vianey

**COLLECTES DE DÉCHETS****Collecte des déchets toxiques**

Marché de Charentonneau : samedis 6 août et 3 septembre de 8h à 12h.

Marché du Centre : dimanche 21 août de 8h à 12h.

Déposez vos biodéchets en faisant votre marché

Une collecte des biodéchets (épluchures, restes de repas, marc de café, coquilles d'œufs, fleurs, etc.) est organisée sur les marchés de la Ville par le Territoire Paris Est Marne&Bois. Vous pouvez ainsi déposer vos déchets alimentaires préalablement triés chez vous grâce à un bioseau distribué gratuitement par le Territoire tandis que les commerçants peuvent jeter leurs biodéchets directement en fin de marché. Les Maisonnais qui souhaitent s'en procurer peuvent faire une demande directement auprès du Territoire par e-mail à environnement@pemb.fr ou par téléphone au **01 48 71 59 13**. Ils seront par la suite recontactés pour une prise de rendez-vous pour une livraison à domicile selon leurs disponibilités.

Service de Collecte des encombrants et des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)

depuis le 1^{er} janvier 2021, le Territoire Paris Est Marne&Bois est en charge du ramassage des encombrants à Maisons-Alfort. La procédure de rendez-vous mise en place par le Territoire est à l'identique de la Ville. Ainsi, si vous souhaitez déposer des encombrants, la collecte s'effectue uniquement sur rendez-vous par téléphone au **01 84 23 51 51** ou par e-mail à encombrants@pemb.fr. En cas de problème ou de difficulté, vous pouvez appeler les services techniques de la Ville au **01 43 96 77 25**, qui se tiennent à votre disposition pour vous conseiller, vous orienter et vous assister dans vos démarches.

Déchetterie

Afin de connaître la déchetterie la plus proche de chez vous, veuillez contacter les services du territoire *Paris Est Marne&Bois* au **01 48 71 59 13** ou par e-mail environnement@pemb.fr, ou bien consulter le site internet du territoire : parisestmarnebois.fr. Un justificatif de domicile et une pièce d'identité vous seront demandés.

et DOMINGUEZ Sébastien, GUETTA Rudy et HOUBANI Anouk, VECTEN Maude et PONCHET Rodolphe, TONEL Christophe et MORVAN Séverine.

Décès : FOURDRINIER Raymond, PLATROZ Pierre-Alexandre.

Juin

Naissances : BELAID Achille, BITTOUN Dov, DUREY FRANC Chloé, CHARPENTIER Calie, FARGEAS Mayline, TOMBETTE Éléonore, CISSE Ismaël, MARQUAY Lizio, CHICHE Ezra, MARICO Aïda, SAINT-VAL Matys, HAIRABIAN Romy, KETTOU Lisa, LAMBERT Gabriel, MARTIN Sarah, GIRIN JOSEPH Diane, LEJEUNE JULIANI Paul.

Mariages : ADRIANSENS Alain et VEIL Véronique, AMSELEM Anaël et COHEN David, ANTONOVA Anastasiia et KURAY Matthieu, BAKHIRI Zakaria et BENLAHBOUB JAZOULI Zahra, BIJAOUI Curtis et CHOCRON Annaël, BOUZID Faiez et DRIDI Aïcha, BRU Marion et TRIBALAT Elie, CALGAN Axel et GULEZIYAN Alicia, DELAMARE Jérôme et BARBÉ Emilie, GUERFA Samir et KHENDRICHE Asma, HOUGET Julie et EGLOFF Quentin, JOUVAL Camille et PLAETEVOET Anne, LINDE Taffou et DERISCHEBOURG Tiphaine, MAKROUF Youssef et ZAÏRE Julie, MESSAOUD Nizar et BENJABALLAH Sara, OLIVIER Marie et WILFRID Adrien, PAUL Marine et ABI ABDALLAH Georges, RACINE Sylvie et THÉVENOT Patrice, RICHARD Jefferson et CAILLOUX Justine, WOJCIAK Kinga et AUBRY Romain, YAHIAOUI Mohamed et BELLILI Fazia, ZIANE Amayas et GHELLAB Mouna.

Décès : MAGGI Suzanne épouse LABITTE, PETITPIERRE Christian, PERROTIN Roland, DELORD Pierre.

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 2022

Venez participer au

FORUM **DES** **ASSOCIATIONS**

Rendez-vous

DE 9H À 17H AU PALAIS DES SPORTS
4, RUE EDOUARD HERRIOT